

cyberpresse.ca

LA PRESSE



1 **5**
SPORTS, PAGES 2 À 4

MODE BEAUTÉ
CAHIER SPÉCIAL
20 PAGES



Élections fédérales au printemps Des libéraux craignent la défaite

RÉSISTANCE INTESTINE

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Paul Martin souhaite toujours déclencher des élections au printemps malgré des sondages défa-

vorables, mais il fait face à une résistance certaine de plusieurs de ses députés, qui craignent une défaite.

Ces députés ont invité M. Martin à la plus grande prudence hier à

l'occasion de la réunion hebdomadaire du caucus libéral au moment même où les dirigeants libéraux dévoilaient une série de messages télévisés qui présentent le premier ministre en train de discuter de

certaines enjeux importants tels que l'éthique, la santé et l'éducation, autour d'une table en compagnie de gens ordinaires.

► Voir **RÉSISTANCE** en A2

SONDAGE CROP LA PRESSE

Les résultats complets du sondage PAGES A4 ET A5

DES RÉSULTATS CATASTROPHIQUES POUR LES LIBÉRAUX DE PAUL MARTIN ET DE JEAN CHAREST

SCÈNE FÉDÉRALE

61%

Insatisfaits du gouvernement de Paul Martin

INTENTIONS DE VOTE

Bloc 45%
PLC 35%

SCÈNE PROVINCIALE

65%

Insatisfaits du gouvernement de Jean Charest

INTENTIONS DE VOTE

PQ 45%
PLQ 33%
ADQ 21%



Note : Le sondage a été réalisé auprès de 1004 Québécois, entre les 18 et 29 mars.

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Le Canada est toujours sur la liste noire de ben Laden. Faudrait que le mari de Myriam Bédard lui parle.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	10
Bandes dessinées	14
Bridge	12
Décès	12, 13
Feuilleton	14, 15
Forum	A 14, 15
Horaires télévision	ARTS 2
Loteries	A 6
Mots croisés	14 et SPORTS 12
Mot mystère	12
Observateur	9
Petites annonces	9 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 26, 27

Météo

Nuageux avec faible pluie, maximum 7, minimum 1, plus de détails en page **SPORTS 16**



Irak Quand la haine engendre la barbarie



PHOTO KARIM SAHIB, AFP

C'est en hurlant que leur ville rebelle serait le « cimetière » des forces de la coalition que des habitants furieux de Falloujah ont mutilé à coups de pelle, hier, les corps carbonisés de quatre civils américains tués par des inconnus, en plus de pendre leurs dépouilles. Les détails en page A10.

Vaste réseau criminel démantelé

170 arrestations dans trois villes canadiennes et 15 américaines

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
LE DROIT

OTTAWA — Un réseau majeur du crime organisé international, dont le centre nerveux avait pignon sur rue à Ottawa, a complètement été démantelé, tôt hier matin, alors que

170 personnes ont simultanément été arrêtées dans trois villes canadiennes ainsi que dans 15 villes américaines.

Spécialisé dans la culture et dans le trafic de stupéfiants ainsi que dans le blanchiment d'argent, le réseau opérait en Amérique du Nord,

aux États-Unis, au Vietnam et ailleurs en Asie du Sud-Est. L'opération mixte de la police d'Ottawa, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), la Police provinciale de l'Ontario, l'Agence des services frontaliers du Canada et la Drug Enforcement Administration des

États-Unis (DEA) a réussi un énorme coup de filet en mettant la main sur les plus hauts présumés dirigeants du réseau, soit Mai Le, d'Ottawa, et Ze Wai Wong, de Toronto.

► Voir **RÉSEAU** en A2

TÉLÉCHARGEMENTS SUR LE NET

La Cour fédérale déboute l'industrie de la musique

ALAIN BRUNET

La Cour fédérale a tranché hier : les 29 « téléchargeurs » qu'espérait poursuivre la Canadian Recording Industry Association (CRIA) ne seront pas importunés par le puissant lobby des multinationales de la musique. Pas à court terme, du moins.

Décision spectaculaire ? Tout à fait.

Car cette décision s'inscrit à contre-courant de la vague de répression qui déferle sur les internautes pratiquant le téléchargement gratuit, particulièrement aux États-Unis et en Australie.

Elle pourrait même avoir un certain impact sur l'évolution des lois sur la question des poursuites prévues par l'industrie de la musique dans différents marchés européens, notamment en France

où une nouvelle loi sur l'économie numérique prévoit des sanctions très sévères aux plus redoutables contrevenants — ceux qui, par exemple, réussissent à décrypter les systèmes de protection des logiciels pour ensuite les mettre gratuitement à la disposition de la communauté Internet.

► Voir **MUSIQUE** en A2

AUJOURD'HUI

Relève de la garde houleuse

Les nombreux appels au calme ont semblé portés fruits, hier, à Kanesatake, où la journée s'est passée sans incident notable, mais dans un climat tendu, dans l'attente du changement de garde des forces policières.
Page A 3

Mauvais départ pour l'économie

L'économie canadienne a fort mal commencé l'année, accusant contre toute attente un repli de 0,1 % en janvier par rapport au mois précédent.
Page LA PRESSE AFFAIRES 1

L'écriture est une maladie

L'écrivain de Brooklyn Paul Auster, qui rencontrait quelques journalistes, hier, n'a pas tellement espoir de voir les choses changer aux États-Unis.
Page ARTS 1



Monture avec CLIP MAGNÉTIQUE

À partir de **89\$**

Voir détails et sélection en succursale.

GREICHE SCAFF

OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Achetez maintenant et payez en 12 versements sans intérêt

Sur approbation de crédit.

Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

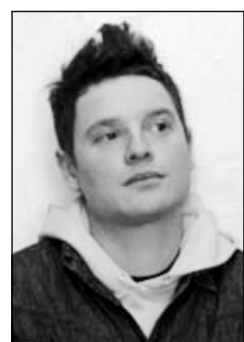


Le cube Rubik a 30 ans

On lui a consacré des dizaines d'ouvrages, quelques championnats du monde et une émission de télévision. Il a enfanté clones et produits dérivés. Il a connu les sommets, avant de sombrer dans l'oubli. Maintenant, il renaît. Trente ans après son invention, le cube Rubik revient sur les tables à café, les bureaux et les bibliothèques. **À lire demain dans le cahier Actuel Magazine.**

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



Yann Perreau parle de sa tournée en direct de Baie-Comeau à 17h cyberpresse.ca/clavardage

Venez clavarder avec le chanteur belge Plastic Bertrand à 13h cyberpresse.ca/clavardage

Suivez le match entre le Canadien et les Flyers de Philadelphie à 19h30 cyberpresse.ca/hockey

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

La Cour fédérale déboute l'industrie de la musique

MUSIQUE

suite de la page A1

Quoi qu'on pense de la pratique du téléchargement gratuit sur Internet, cette décision illustre le flou juridique sur la question du droit d'auteur dans le contexte numérique. Même aux États-Unis, la Recording Industry Association of America (RIAA) qui se targue d'avoir freiné le piratage, a mordu la poussière à quelques reprises — notamment en décembre dernier lorsqu'un juge lui a refusé qu'on oblige le fournisseur d'accès Verizon à divulguer le nom d'internautes jugés déviants. Un juge de Philadelphie a aussi fait de même il y a quelques semaines... ce qui démontre que le viol du droit d'auteur sur Internet est une notion loin d'être coulée dans le béton.

Au cours des mois à venir, il n'y aura donc pas de cas exemplaires au Canada, contrairement à ce qui s'est

« Je ne peux voir de différence entre cette pratique et une photocopieuse mise à la disposition d'usagers d'une bibliothèque remplie d'oeuvres protégées par le droit d'auteur. »

passé aux É.-U. depuis l'automne. Mettre des centaines, voire des milliers de chansons gratuites à la disposition d'une communauté de téléchargeurs regroupés par l'entremise d'un logiciel poste-à-poste pourrait désormais être considéré comme une pratique acceptable sinon une forme d'irresponsabilité à court terme vu le flou économique-juridique qui entoure la rétribution des créations musicales circulant sur Internet. Mais un vol en bonne et due forme? Un viol authentique du droit d'auteur? Le débat a repris de plus belle.

Jusqu'à nouvel ordre, le verdict de la Cour fédérale ne permet donc pas à l'industrie (multinationale) de la musique de poursuivre les 29 internautes qui étaient dans sa mire. Le

juge Konrad von Finckenstein a ainsi déterminé dans un texte de 28 pages que la CRIA n'avait pas prouvé clairement que le téléchargement et le partage de fichiers musicaux sur Internet ne constituaient pas une infraction à la Loi canadienne sur le droit d'auteur.

D'après le juge, les internautes ont simplement disposé leurs copies personnelles dans un répertoire qui pouvait être partagé par l'intermédiaire d'un service poste-à-poste. « Je ne peux voir de différence entre cette pratique et une photocopieuse mise à la disposition d'usagers d'une bibliothèque remplie d'oeuvres protégées par le droit d'auteur », a-t-il conclu.

On rappellera que la CRIA avait récemment demandé à la Cour fédérale d'exiger à cinq fournisseurs d'accès Internet (FAI) les coordonnées des 29 contrevenants. Bell Canada, Shaw Communications, Telus Communications, Rogers Cable et Vidéotron ne seront donc pas contraints de divulguer ces informations. Contrairement aux autres FAI, Vidéotron était prêt à collaborer; on comprendra que cette entreprise de Québec se devait d'être cohérente avec les autres filiales du conglomérat impliquées dans la distribution physique des disques (Sélect), la vente au détail (Archambault) sans compter la production (*Star Académie*).

Sans ces adresses Internet, la CRIA ne pourra donc identifier ses cibles et ainsi amorcer des poursuites. Le lobby des multinationales ne baissera pas les bras pour autant: il compte en appeler de ce jugement et compte multiplier les efforts pour renforcer (selon ses intérêts) la Loi canadienne sur le droit d'auteur. Brian Robertson, président de la CRIA, était on ne peut plus clair à ce titre lorsque le verdict a été rendu hier. « Nous continuons de croire qu'il est illégal selon la loi canadienne de partager des fichiers musicaux sur des sites poste-à-poste. Que le cas que nous avons soumis fait la preuve d'une infraction au droit d'auteur. »

Avec la Presse Canadienne

Pour joindre Alain Brunet alain.brunet@lapresse.ca

Résistance intestine

RÉSISTANCE

suite de la page A1

Mais selon des informations obtenues par La Presse hier, le premier ministre n'a donné aucun indice à ses troupes qu'il avait l'intention d'attendre à l'automne malgré les craintes de certains députés, notamment ceux qui représentent des circonscriptions rurales du Québec et de l'Ontario.

« Il y a des députés, surtout ceux qui viennent des régions, qui ne veulent pas d'élections au printemps et ils l'ont fait savoir au premier minis-

« Il y a des députés, surtout ceux qui viennent des régions, qui ne veulent pas d'élections au printemps et ils l'ont fait savoir au premier ministre. C'est compréhensible. Ils ont peur de perdre leurs sièges. »

tre. C'est compréhensible. Ils ont peur de perdre leurs sièges », a confié hier un député libéral sous le couvert de l'anonymat.

Mesures favorables

Ces députés souhaiteraient que le gouvernement annonce certaines mesures à saveur économique favorisant le développement régional avant que le premier ministre ne convoque les électeurs aux urnes afin d'obtenir son tout premier mandat comme chef du Parti libéral.

« Le scénario d'élections au printemps est celui qui est toujours envisagé », a confié hier un stratège libéral. En vertu de ce scénario, M. Martin dissoudrait le Parlement le 25 avril en prévision d'un scrutin le 31 mai afin de respecter la durée minimale d'une campagne de 36 jours prévue par la loi.

Le lieutenant de Paul Martin au Québec, Jean Lapierre, qui est candidat dans la circonscription d'Outremont, a d'ailleurs indiqué hier que le premier ministre attendra vraisem-

blement après le congé pascal avant de faire son choix de manière définitive. À pied d'oeuvre 18 heures par jour, sept jours sur sept depuis qu'il a confirmé au début de l'année qu'il effectue un retour en politique, M. Lapierre a confié à La Presse hier que sa mission est de s'assurer que la machine électorale du Parti libéral est bien rodée pour un scénario d'élections au printemps.

« En bout de piste, il reviendra au premier ministre de décider de la date des élections. C'est une décision qu'il devra prendre en solitaire au 24,

Sussex », a déclaré M. Lapierre.

Les députés de l'Ontario se sont réunis mardi soir afin de discuter de l'état de préparation des élections. Les députés du Québec en ont fait autant le même jour afin de discuter des principaux enjeux de la campagne dans la province et de trouver des moyens de couper l'herbe sous le pied du Bloc québécois. Enfin, le comité chargé de rédiger le programme électorale doit remettre le fruit de ses efforts à M. Martin au plus tard le 13 avril.

Les libéraux ont perdu 10 points dans les intentions de vote depuis que la vérificatrice générale Sheila Fraser a déposé son rapport dévastateur le 10 février. Si des élections avaient eu lieu la semaine dernière, les libéraux auraient dû se contenter d'un gouvernement minoritaire puisqu'ils n'auraient obtenu que 38 % des voix contre 27 % aux conservateurs, 15 aux néo-démocrates et 10 % au Bloc québécois, selon un sondage Ipsos-Reid.

Désirant renverser la vapeur, M.

Martin continuera de sillonner le pays au cours des prochains jours. Aujourd'hui, il entame une tournée de deux jours de certaines régions de la Colombie-Britannique. La semaine prochaine, il visitera les régions rurales de l'Ontario avant de se rendre dans les villes de Matane, Rimouski et Rivière-du-Loup au Québec.

Les ministres du Québec feront également une tournée de la province la semaine prochaine, début d'un congé parlementaire de deux semaines, dans l'espoir de faire remonter les appuis des libéraux dans les sondages.

Messages télévisés

Les messages télévisés mettant en vedette Paul Martin ont aussi commencé à envahir les ondes de la télévision française et anglaise hier pour une durée de deux semaines. En tout, quatre publicités de 30 secondes ont été produites en anglais et cinq en français, dont l'une est une conversation de deux minutes entre M. Martin et des gens ordinaires. L'un des messages aborde de front la question de l'éthique au sein du gouvernement depuis l'éclatement du scandale des commandites.

« Pour qu'un gouvernement ait la confiance de sa population, la transparence est complètement cruciale. C'est pour cela que dans toute la question des commandites, je vais aller au fond des choses et puis on va donner la vérité aux Canadiens et aux Canadiennes », affirme M. Martin dans cette publicité.

« On va changer la façon de faire à Ottawa. Et ça, ça veut dire restructurer la façon que le gouvernement surveille ses fonctionnaires, ça veut dire donner la liberté aux fonctionnaires de pouvoir dénoncer lorsqu'ils voient des abus et ça veut dire être ouverts », ajoute-t-il.

Le Parti conservateur a tourné en dérision ce battage publicitaire des libéraux. « Il faudra plus que 30 secondes pour faire oublier les 11 années de compressions sociales, de négligence et de fausses promesses du premier ministre », a affirmé le chef conservateur Stephen Harper.

Vaste réseau criminel démantelé

RÉSEAU

suite de la page A1

Mai Le, 38 ans, aurait été bien en selle à Ottawa depuis environ cinq ans et se serait surtout occupée de la production et de la distribution de la marijuana. Ze Wai Wong, lui, aurait été la tête dirigeante de la production et de la distribution de l'ecstasy. Chaque mois, il exportait environ un million de capsules d'ecstasy vers les États-Unis, selon Anthony Prataras, de la DEA.

À Ottawa, 33 personnes ont été arrêtées hier lors de 26 perquisitions dans des maisons et des commerces. Les policiers ont aussi exécuté des mandats pour des comptes bancaires, mettant fin à huit opérations de culture. Ils ont saisi 1,1 million \$ en espèces, plus de 1000 plants, 100 000 \$ de matériel de culture, deux voitures sport et plusieurs ordinateurs.

Toutes les personnes mises en état d'arrestation ont la citoyenneté canadienne, mais elles portent toutes des noms d'origine asiatique. Marc Pinault, de la police d'Ottawa, ne peut cependant pas confirmer si le réseau avait un lien avec la filière asiatique du côté gatinos, qui a été la cible de plusieurs perquisitions au cours des dernières semaines.

Michel Cabana, inspecteur à la GRC, a estimé qu'environ 7 millions de dollars en stupéfiants, en argent comptant et en équipement ont été saisis auprès de ce groupe organisé depuis le début de l'opération Codi, lancée en octobre 2002. Selon le chef de la police d'Ottawa, Vince Bevan, l'organisation Le-Wong blanchissait environ 5 millions de dollars par mois et les recherches approfondies de ses enquêteurs les ramenaient toujours sur la piste d'Ottawa.

« Nous avons analysé le cycle du réseau et toutes les pistes de cette organisation criminelle d'envergure internationale nous ramenaient à Ottawa », a-t-il dit en conférence de presse à l'édifice de la division A de la GRC à Ottawa.

Des arrestations ont également eu lieu à Montréal et Toronto, tôt hier matin. Gessie Clément, commissaire



PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

Les policiers ont procédé, hier, à 33 perquisitions et saisi 1,1 million \$ en espèces, plus de 1000 plants, 100 000 \$ de matériel de culture, deux voitures sport et plusieurs ordinateurs.

adjointe à la GRC, a raconté que l'opération visait la production à grande échelle de marijuana à l'intérieur de résidences d'Ottawa, Toronto, Montréal et dans plusieurs villes américaines. « Grâce au dénouement du projet Codi à Ottawa, Okapi à Toronto et Candybox aux États-Unis, nous mettons un frein à ce réseau... C'est tout le réseau qui est entre nos mains à la suite d'une vague d'arrestations simultanées. Les dirigeants comme les vendeurs de rue ont tous été appréhendés. »

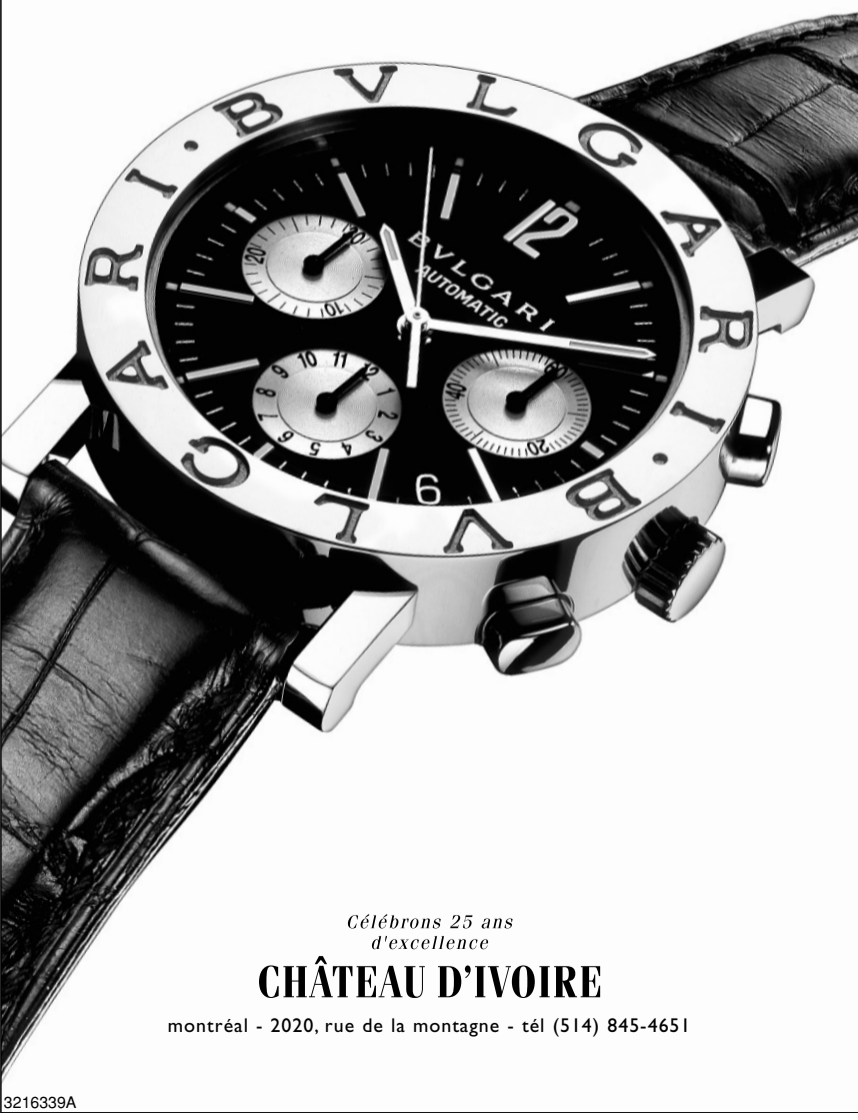
Sans offrir de résistance, Mai Le est tombée entre les mains de la police à sa résidence du 1770, rue Prince of Wales. Elle est soupçonnée d'avoir dirigé plusieurs compagnies fictives pour blanchir de l'argent, mais elle était propriétaire d'au moins deux commerces légitimes à Ottawa. Il s'agit du magasin

de vêtements VV Fashions qui venait de déménager de la basse ville d'Ottawa, et du bureau de change MDN, rue Laurier. Huit autres membres de sa famille immédiate ont également été appréhendés, hier. Mai Le devra faire face à 23 chefs d'accusation, de conspiration au trafic de stupéfiants, tandis que 39 chefs pèsent sur son présumé partenaire Ze Wai Wong, 46 ans.

Le projet Codi est l'une des plus vastes enquêtes menées sur les opérations organisées de culture de marijuana au Canada et la plus importante enquête sur les produits de la criminalité menée dans la région d'Ottawa. L'organisation de Mai Le se serait servie des produits du trafic de stupéfiants pour acheter des maisons pour y cultiver de la marijuana à grande échelle.

BVLGARI

bvlgari-bvlgari



Célébrons 25 ans d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

montréal - 2020, rue de la montagne - tél (514) 845-4651

KANESATAKE

Relève de la garde houleuse

KARIM BENESEAIEH

Les nombreux appels au calme ont semblé porter leurs fruits hier à Kanesatake, où la journée s'est passée sans incident notable, mais dans un climat tendu, dans l'attente du changement de garde des forces policières.

Toute la journée, les représentants officiels, du grand chef James Gabriel au nouveau directeur de police Ed Thompson, brillaient cependant par leur absence. En fait, ce sont les opposants au grand chef en exil qui ont tenu le haut du pavé — nourrissant de plus belle les accusations de désertion de M. Gabriel. Au cœur de l'action, autour du poste de police, une vingtaine de protestataires et de *warriors* se sont attroupés et ont accroché le drapeau guerrier au mât. Un petit feu a été allumé sur la pelouse du poste vers 17h20.

À 18h hier, seules deux personnes, le chef de police John K. Diabo et son assistant Warren White, tenaient le fort à Kanesatake. Le changement de garde était prévu officiellement à minuit ce matin. Il était impossible, dans la soirée d'hier, d'obtenir la confirmation que le nouveau directeur allait effectivement prendre possession des lieux sur le coup de minuit. Personne ne pouvait non plus préciser si M. Thompson pourrait compter sur des renforts.

« Nous n'accepterons jamais ce gars-là (Ed Thompson), on ne le veut pas ici, lui et James Gabriel », a déclaré Gary Gabriel, cousin du grand chef et « warrior de naissance ».

« James Gabriel, c'est comme Saddam Hussein, il veut tout contrôler ici, on ne le laissera pas faire ça », a-t-il ajouté, précisant qu'il souhaitait toutefois la paix et n'envisageait pas empêcher la passation des pouvoirs de façon violente.

Le *warrior* suivait en ce sens la consigne des trois chefs opposés à



Tracy Cross, le chef de police congédié au mois de janvier, à son arrivée au conseil de bande hier matin.

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

James Gabriel qui, quelques minutes plus tôt, avaient tenu un point de presse impromptu dans les locaux du conseil de bande pour dénoncer l'entente tripartite « illégale » qui prendrait effet quelques heures plus tard. Steven Bonspille en tête, les trois chefs ont redit leur colère d'avoir été écartés des négociations qui ont mené à la signature du protocole. « Nous avons constamment tendu le rameau d'olivier de la paix au Québec et au Canada, mais nous avons été ignorés encore et enco-

re, a affirmé M. Bonspille. La démocratie a été tassée au profit de l'autocratie. »

Il a profité de l'occasion pour lancer un nouvel appel au calme et à la paix sur le territoire et plaidé pour une solution typiquement mohawk. « Mais nous sommes tassés dans un coin, nos options sont minces », a fait valoir le chef Bonspille.

Le nouveau chef de police, manifestement, n'aura guère la collaboration de ses prédécesseurs. Tant l'ancien directeur congédié, Tracy Cross, que celui qui a assu-

mé l'intérim jusqu'à minuit ce matin, John K. Diabo, ont clairement signifié que Dave Thompson était « persona non grata » à Kanesatake. « Les gens ont peur d'eux (la nouvelle force de police), ils n'en veulent pas, a déclaré sans détour M. Cross. La police, c'est la police, ce n'est pas une marionnette entre les mains de politiciens comme Gabriel. »

M. Diabo, qui précisait avec un sourire attendre avec impatience le moment de sa retraite — prévue à minuit — n'était guère plus ten-

dre. « Il n'est même pas qualifié pour ce poste. Il a une formation de constable spécial : ça n'en fait pas un policier, ça. »

Le grand chef en exil a également eu droit aux flèches du vétéran policier originaire de Kahnawake. « Il n'a aucun respect pour les autres. Il est assoiffé de pouvoir : l'important pour James Gabriel, c'est Jimmy Gabriel. »

Signe que la tension est toujours palpable, les trois établissements scolaires de Kanesatake resteront fermés aujourd'hui.

Un nouveau chef de police bien seul

LOUISE LEDUC

Ed Thompson est depuis ce matin chef de police intérimaire de Kanesatake. Il entre en poste sans beaucoup d'appuis apparents et avec la permission d'embaucher un grand total de 12 policiers, qui ne sont pas encore tous nommés.

Présenté hier en conférence de presse, Ed Thompson, originaire d'Akwesasne, s'est vite fait demander s'il n'avait pas un peu peur. « Je vous mentirais si je vous disais que je n'ai pas peur. Il y a un risque de violence, et je ne la recherche pas. »

Si la situation dégénère, justement, saura-t-il la résorber avec seulement 12 policiers, qui ne sont même pas encore tous en poste ? Pendant quelques secondes, un lourd silence s'est installé. « Si ça arrive, nous aviserons », a-t-il finalement répondu.

Quelques minutes plus tard, M. Thompson a cru bon de préciser : « Je ne suis pas une personne violente. Je ne suis pas un policier violent. Je ne l'ai jamais été. »

Bien qu'il ait insisté sur ses origines mohawks, sur la nécessité de « résoudre à la mohawk un

problème mohawk », c'est bel et bien en étranger qu'Ed Thompson se présente à Kanesatake. Compte-t-il au moins quelques appuis ? « J'ai l'appui des gens d'Akwesasne et je m'emploie à obtenir celui de John K. Diabo (le chef de police intérimaire qui l'a précédé) », a répondu M. Thompson.

Âgé de 33 ans, Ed Thompson n'est pas policier, mais « constable spécial », une fonction qui requiert une formation de 12 semaines à l'École de police de Nicolet. Il exerce son métier depuis sept ans et était en poste à Chissassibi, dans le nord du Québec, quand il a été appelé en renfort en janvier à Kanesatake. Il comptait parmi les soixantaine d'agents autochtones provenant de l'extérieur qui ont été pris en otage par les dissidents.

Le nouveau chef de police a été désigné à la suite d'une décision majoritaire prise par le conseil de bande, décision entérinée par Québec et Ottawa.

Le ministre des Affaires autochtones du Québec, Benoît Pelletier, a demandé hier aux gens de Kanesatake de respecter l'entente per-

mettant à M. Thompson d'entrer en fonction. « Il relève de la responsabilité de tous les élus de faire en sorte que tout se passe bien. On compte sur la responsabilité de tout le monde », a déclaré M. Pelletier en point de presse à Québec.

Il a reconnu que la communauté de Kanesatake connaît un problème politique. « La population est divisée, le conseil de bande aussi, mais un grand chef a été élu et son élection n'a jamais été contestée devant les tribunaux. Le conseil de bande prend ses décisions à la majorité. »

Le ministre a par ailleurs rendu hommage à la proposition du chef James Gabriel de tenir de nouvelles élections à Kanesatake si un minimum de paix est atteint dans la communauté. « C'est un geste important et si j'étais un dissident, j'accueillerais ce geste », a conclu le ministre.

Pour l'heure, le chef de police intérimaire Ed Thompson entend rester en poste « jusqu'à ce qu'un processus de sélection d'un chef permanent soit mis en place ».

Avec La Presse Canadienne



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Le nouveau chef de police intérimaire à Kanesatake, Ed Thompson, a dit en conférence de presse espérer « une transition pacifique ». Il arrive à Kanesatake sans beaucoup d'appuis et avec la promesse de 12 policiers sous ses ordres.

La loi antiterroriste est efficace, affirme le ministre de la Justice

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — L'arrestation d'un Canadien accusé d'avoir pris part à des activités terroristes en Grande-Bretagne et au Canada prouve hors de tout doute que la nouvelle loi antiterroriste, rédigée au lendemain des attentats du 11 septembre, est d'une grande efficacité, estime le ministre de la Justice, Irwin Cotler.

En vertu des dispositions de cette nouvelle loi, le fait de participer aux activités d'un groupe terroriste et de faciliter la tâche de celui-ci par différents moyens est considéré comme une infraction.

Même s'il s'est refusé à tout commentaire concernant les accusations qui pèsent sur le Canadien d'origine pakistanaise Mo-

hammad Momin Khawaja, M. Cotler a assuré que les droits de l'accusé avaient été respectés jusqu'à maintenant.

Rappelons que Khawaja, âgé de 29 ans, a été arrêté lundi par la GRC sur son lieu de travail à Orléans, en banlieue d'Ottawa. Il a comparu en cour mardi. Il est notamment accusé d'avoir participé à une activité terroriste, entre le 10 novembre 2003 et le 29 mars 2004. Le domicile de ce développeur de logiciels qui travaille pour le ministère des Affaires étrangères a également fait l'objet d'une perquisition.

L'arrestation de Khawaja est survenue au moment même où huit personnes soupçonnées d'actes terroristes en Grande-Bretagne ont été interceptées. Selon

son frère, Qasim Khawaja, toute cette affaire est une véritable tragédie. Il a d'ailleurs déclaré qu'il était convaincu que Mohammad Momin Khawaja n'avait rien fait de mal.

Le Canada, un pays mal préparé

Les partis de l'opposition n'ont pas voulu commenter l'affaire et ont également refusé de se prononcer sur l'efficacité de la loi antiterroriste. Puis, dans une toute nouvelle publication arabe du réseau Al-Qaeda, on indique que le Canada se classe au cinquième rang des nations menacées par des actes terroristes, derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Australie.

Cependant, un rapport du comité sénatorial permanent de la sé-

curité nationale et de la défense, rendu public hier, souligne que le Canada est mal préparé pour faire face à des actes terroristes ou à des catastrophes naturelles. « Le Canada n'est plus à l'abri des turbulences internationales, souligne le sénateur Michael A. Meighen. La plupart des Canadiens pensent que les Forces armées canadiennes seront là pour aider en temps d'urgence nationale. Mais l'armée n'a ni le personnel ni l'équipement pour cela. »

Selon le rapport, le gouvernement fédéral doit également être plus attentif aux besoins de ceux que l'on appelle les « intervenants de première ligne », comme les pompiers, les policiers et les ambulanciers qui agissent direc-

tement sur le terrain. Présentement, ceux-ci sont mal financés et ils manquent de ressource, note-t-on dans le rapport.

M. Meighen affirme qu'il y a un « décalage entre les différents ordres de gouvernements », conséquemment, il n'y a aucune coordination et peu d'entraide.

Le rapport propose que les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux travaillent en collaboration avec le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile. « Pourquoi ne pas discuter dès maintenant des mesures qui doivent être prises, propose le sénateur Meighen. Ce n'est pas en situation d'urgence qu'il faut discuter! »

POLITIQUE

SONDAGE CROP - LA PRESSE

Satisfaction à l'égard du gouvernement du Canada

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Canada?

n=1004	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
18-29 mars 2004	34%	61%	5%

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont le premier ministre Paul Martin gère la crise engendrée par le scandale des commandites?

n=1004	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
18-29 mars 2004	48%	30%	22%

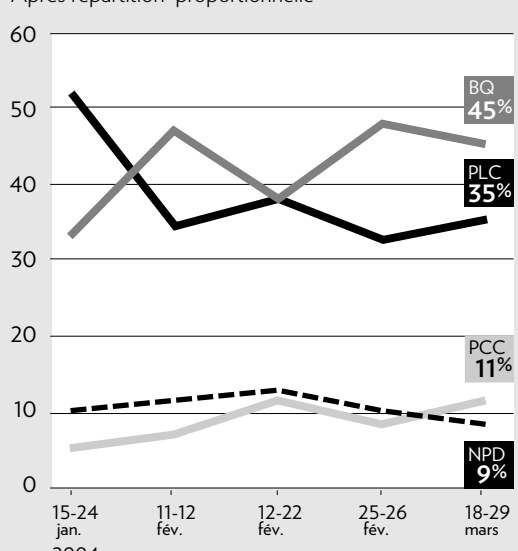
Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) de la façon dont le premier ministre Paul Martin gère la crise engendrée par le scandale des commandites?

n=1004	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
18-29 mars 2004	36%	53%	11%
25-26 fév. 2004	43%	49%	8%

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du travail de Paul Martin comme premier ministre du Canada?

n=1004	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
18-29 mars 2004	38%	45%	17%

Évolution des intentions de vote des Québécois



Satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec

Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), plutôt satisfait(e), plutôt insatisfait(e) ou très insatisfait(e) du présent gouvernement du Québec?

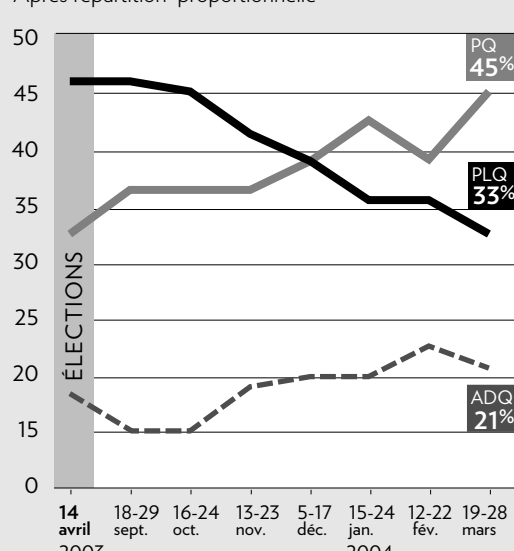
n=1004	Très/plutôt satisfaits	Plutôt/très insatisfaits	Sans opinion
18-29 mars 2004	30%	65%	5%
12-22 fév. 2004	30%	66%	4%
15-24 jan. 2004	33%	63%	4%
5-17 déc. 2003	34%	60%	6%
13-23 nov. 2003	45%	49%	6%

Évolution des intentions de vote à un éventuel référendum¹

n=1004	Oui	Non
18-29 mars 2004	49%	51%

¹ Hypothèse accordant 36% des électeurs discrets au OUI, selon la formule CROP élaborée à la veille du référendum du 30 octobre 1995, après étude des électeurs discrets.

Évolution des intentions de vote des Québécois



Évolution des intentions de vote chez les francophones*

n=1004	ADQ	PLQ	PQ	Autres/discrets
18-29 mars 2004	18%	17%	45%	18%
12-22 fév. 2004	22%	21%	40%	18%
15-24 jan. 2004	19%	22%	43%	17%
5-17 déc. 2003	19%	25%	39%	17%
13-23 nov. 2003	18%	28%	39%	15%
16-24 oct. 2003	15%	29%	38%	18%
18-29 sept. 2003	15%	31%	38%	16%

* Le total peut ne pas évaluer 100% à cause de l'arrondissement des pourcentages

MÉTHODOLOGIE: Les résultats du sondage reposent sur 1004 entrevues téléphoniques effectuées du 18 au 29 mars 2004 dans le cadre du sondage omnibus CROP-express. D'un point de vue statistique, un échantillon de cette taille (n=1004) est précis à 3 points près, 19 fois sur 20. Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

Le scandale des commandites fait mal aux libéraux de Paul Martin

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Congédiements des présidents de société d'État, commission d'enquête et engagements solennels de faire maison nette ; rien n'y fait. Les Québécois désapprouvent la façon dont Paul Martin gère la crise des commandites.

Dans sa plus récente enquête faite pour le compte de *La Presse*, la maison CROP observe que, désormais, 53 % des Québécois se disent insatisfaits « de la façon dont le premier ministre Paul Martin gère la crise engendrée par le scandale des commandites ». Inversement, dans ce sondage mené du 18 au 29 mars auprès de 1004 personnes, seulement 36 % des Québécois s'estiment « très ou plutôt satisfaits » de la réplique que le premier ministre fédéral a offert au scandale. Onze pour cent des répondants étaient sans opinion.

Cette lecture, précise à trois points de pourcentage près, n'est pas une bonne nouvelle pour Paul Martin qui, à la fin de février, avait une meilleure note pour son contrôle du dérapage du programme controversé. À ce moment, 49 % des gens étaient insatisfaits de la réaction de M. Martin à la crise, tandis que 43 % étaient satisfaits de sa gestion.

Le sondage survient pourtant après bien des gestes importants du gouvernement Martin. Le licenciement des présidents Michel Vennat (BDC), Marc LeFrançois et Jean Pelletier (VIA Rail) n'ont pas renversé la vapeur, pas plus que le budget de Ralph Goodale, survenu en pleine période d'enquête. Ce sondage prend aussi la température de la population après la comparution de l'ex-ministre Alfonso Gagliano, et de quelques fonctionnaires qui l'ont contredit, devant le comité des comptes publics à Ottawa.

Le scandale des commandites continue à colorer toutes les données recueillies par CROP sur la politique fédérale. Cette semaine, pas moins de 61 % des Québécois se disaient « plutôt ou très insatisfaits » du gouvernement Martin — 29 % de très insatisfaits — comparativement à 34 % de satisfaits.

« C'est un niveau d'insatisfaction élevé surtout si on tient compte du fait qu'il y a quelques semaines à peine, le gouvernement Martin te-



Tim Tierney, gestionnaire du site Internet du Parti libéral du Canada, présentait hier à Ottawa un nouveau message publicitaire destiné à la télévision mettant en vedette Paul Martin. Ce nouveau message ajoute aux rumeurs d'élections fédérales possibles ce printemps.

nait le haut du pavé », observe le spécialiste de CROP, le vice-président Claude Gauthier. Chez les 35-54 ans, l'insatisfaction oscille entre 66 et 64 % des répondants.

Même chez ceux qui ne veulent pas déclarer leur intention de vote, 61 % des gens sont insatisfaits de la performance du gouvernement Martin.

M. Martin fait meilleure figure que son gouvernement avec 45 % d'insatisfaits contre 38 % de répondants satisfaits — 17 % sont sans opinion. « Le blâme paraît jeté surtout sur l'administration libérale, M. Martin s'en tire un petit peu mieux », observe M. Gauthier. Aussi, on peut faire un lien entre l'insatisfaction à l'endroit de M. Martin et l'ensemble du dossier des commandites.

Inversement, le chef bloquiste Gil-

les Duceppe obtient un appui très net : 48 % des répondants sont satisfaits de son travail, contre 30 % qui le désapprouvent. Un francophone sur deux approuve M. Duceppe.

Le Bloc québécois obtient un appui impressionnant. Pas moins de 61 % des Québécois estiment que la « présence du Bloc sur la scène fédérale » est « justifiée », « dans le contexte politique actuel ».

En dépit du problème des commandites, Paul Martin demeure le chef politique fédéral en qui les Québécois font le plus confiance pour diriger le Canada. M. Martin obtient 38 % d'appuis contre 10 % pour le conservateur Stephen Harper et 6 % pour le néo-démocrate Jack Layton. Les aspirants au leadership Tory maintenant écartés, Belinda Stronach et Tony Clement, obte-

naient respectivement seulement 3 % et 1 % d'appuis.

En revanche, lorsqu'il s'agit de « défendre les intérêts du Québec », Gilles Duceppe est le premier choix de 40 % des Québécois, contre 26 % pour M. Martin, qui obtient ses meilleurs scores chez les gens de plus de 55 ans et les allophones.

Balayage bloquiste

Aussi, des élections fédérales tenues entre le 18 mars et le 29 mars auraient-elles donné lieu à un balayage du Bloc québécois, un pronostic maintenu sondage après sondage depuis presque deux mois maintenant.

Le PLC bénéficie d'une légère remontée, passant de 32 à 35 % des intentions de vote, après répartition proportionnelle des indécis. La bais-

se du Bloc québécois est similaire, de 48 % à 45 %. Mais selon M. Gauthier, cette remontée du PLC reste modeste et ne signifie pas que le gouvernement Martin est sorti de son cauchemar des commandites. « La descente semble s'être arrêtée, c'est ce qu'on peut dire », résume le spécialiste, pour qui M. Martin devra sûrement attendre d'autres sondages avant de décider de lancer ses troupes sur le sentier de la guerre.

Son score de la fin de mars représente la moyenne de sa performance dans l'ensemble des quatre enquêtes CROP tenues depuis le dépôt du rapport accablant de Sheila Fraser. L'avance du Bloc apparaît plus clairement quand on observe l'électorat francophone, qui appuie à 53 % le parti de Gilles Duceppe, contre un maigre 30 % au PLC. « Cela donnerait un balayage du Bloc en dehors des habituels bastions libéraux », estime M. Gauthier. Même à Montréal, où historiquement les libéraux sont forts, le parti de M. Martin est à égalité avec le Bloc, à 39 %.

Globalement, le Bloc québécois est monté de 33 à 45 % depuis le scandale des commandites tandis que le PLC passait de 51 à 35 % d'appuis.

Aussi, c'est sans surprise qu'on observe que les partisans du PLC et des conservateurs ne sont pas pressés d'aller aux urnes. Dans l'ensemble, 45 % des répondants estiment que M. Martin doit attendre l'issue de l'enquête sur les commandites avant d'appeler les Canadiens aux urnes. Huit pour cent croient qu'il devrait le faire dès maintenant et 38 % estiment que le scrutin devrait être tenu avant le 21 juin. Ces données n'ont guère changé depuis le début du scandale des commandites.

Quand on gratte un peu les tableaux statistiques, on observe que les répondants libéraux et conservateurs sont les moins pressés d'aller aux urnes, tandis que les bloquistes souhaiteraient se trouver déjà en campagne. « Les conservateurs veulent avoir le temps de s'organiser, mais les libéraux sentent que la soupe est chaude, et qu'il serait dangereux d'y aller maintenant », observe M. Gauthier.

Sur la volonté de changement, qui avait scellé le sort du gouvernement Landry l'an dernier, CROP observe que 48 % des répondants voudraient changer de gouvernement tandis que 39 % estiment qu'il vaut mieux continuer avec le gouvernement Martin.

Espace Bell
Bell, le rendez-vous des amateurs de hockey
Économisez et partez gagnant durant les séries éliminatoires avec Le Forfait de Bell.

Allez! Économisez.

Trouvez votre circulaire Espace Bell dans ce journal et économisez en magasin.



VINCENT MARISSAL

Si ce n'est toi, c'est donc ton frère...

Lors des dernières élections fédérales, en 2000, les libéraux de Jean Chrétien avaient profité de la vague d'insatisfaction à l'égard des fusions municipales du gouvernement péquiste pour talonner les bloquistes et même les battre dans au moins trois circonscriptions.

Peu importe que la décision avait été imposée par le gouvernement provincial, les fédéraux n'allaient certainement pas se priver d'un si bel argument pour mettre tous les souverainistes dans le même panier. « Vous ne pouvez pas voter pour les candidats du Bloc québécois, disaient les libéraux aux électeurs, regardez ce que leurs frères péquistes font de la démocratie dans vos villes. »

Évidemment, les bloquistes n'avaient rien à voir dans les fusions, à part le fait d'être les alliés naturels des péquistes sur le front souverainiste. Mais les batailles électorales font généralement peu de place aux nuances et les bloquistes ont payé pour les décisions péquistes. Bref, comme le dit la fable de La Fontaine, si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

Avec ce douloureux épisode encore bien frais à l'esprit, c'est avec un plaisir sadique que les bloquistes rendent aujourd'hui la monnaie de leur pièce aux fédéralistes. À la veille de la campagne électorale, l'occasion est trop belle, surtout après cette terrifiante expérience de mort imminente qu'ils ont vécue

dans les sondages l'automne dernier.

Profitant de l'indignation des Québécois contre les libéraux fédéraux et de leur grande insatisfaction à l'égard du gouvernement Charest, les souverainistes font tout ce qu'ils peuvent pour associer systématiquement les libéraux fédéraux et provinciaux en vue de la prochaine campagne électorale.

La stratégie concertée du Bloc et du Parti québécois est particulièrement transparente ces jours-ci. En parcourant les hebdomadaires régionaux, on se rend compte que les députés des deux partis souverainistes utilisent exactement les mêmes citations (au mot près) préparées par les experts en communication de leur parti pour dénoncer les budgets de Ralph Goodale et d'Yves Séguin. La stratégie est évidente : associer Paul Martin et Jean Charest.

« La bataille en règle promise par Jean Charest n'a pas eu lieu. Paul Martin a fait fi des besoins du Québec », écrivait la semaine dernière le caucus des députés péquistes de la région de Lanaudière, des mots repris textuellement par plusieurs députés bloquistes.

Même offensive concertée entre bloquistes et péquistes depuis 48 heures contre le budget Séguin. Selon les souverainistes, le gouvernement Charest ne peut respecter ses promesses électorales parce qu'il est incapable de convaincre son grand frère fédéral de lui remettre

une plus grande partie de ses surplus.

Scandale des commandites, propagande antisouverainiste, déséquilibre fiscal, colère des syndicats, sous-financement de la santé, Paul Martin, Jean Charest, allez hop ! tous les libéraux dans le même panier. Tout ce qui est fédéraliste est mauvais pour le Québec.

Un peu simpliste, direz-vous avec raison, mais ça fonctionne. Ça fonctionne même très bien si on en croit les sondages au Québec. À preuve, cette surprenante remontée de l'option souverainiste dans le

souveraineté, mais c'est certainement un signe de rejet massif des leaders fédéralistes. Curieux, tout de même, quand on pense qu'il y a deux mois à peine, Paul Martin promettait de rapprocher Ottawa de Québec.

À preuve aussi ce surprenant score de 48 % de satisfaction à l'endroit du chef bloquiste Gilles Duceppe. Un résultat qui s'explique davantage par la débâcle de Paul Martin que par une soudaine apparition de charisme chez M. Duceppe.

Ces résultats ne seraient pas si alarmants pour les libéraux fédé-

dont Paul Martin gère la crise des commandites par rapport au mois dernier. Voilà de quoi inquiéter sérieusement les stratèges libéraux qui ont tout misé sur la popularité du chef.

De toute évidence, Paul Martin ne pourra pas compter sur les libéraux de Jean Charest pour remonter la pente puisque plus de deux Québécois sur trois se disent insatisfaits du gouvernement Charest. Malgré quelques rapprochements isolés, les libéraux de Paul Martin disent depuis des semaines déjà qu'il serait trop dangereux pour eux de se coller à leur frères provinciaux.

Les troupes de Paul Martin devront donc faire la guerre seules au Québec. Elles ont lancé hier une campagne publicitaire télévisée de leur chef, après quoi ses principaux lieutenants sillonneront le Québec pour tenter, encore une fois, de faire passer le message.

Dans l'intervalle, Jean Lapierre présentera une brochette de candidats libéraux ayant quitté le mouvement souverainiste pour tenter de démontrer que le Parti libéral de Paul Martin est une maison accueillante pour les Québécois de toute allégeance.

Chez les libéraux, on parle toujours d'élections ce printemps (le 31 mai). Mais sondage après sondage, le temps et les munitions commencent à manquer.

Charest serait retourné dans l'opposition

DENIS LESSARD

QUÉBEC — C'est la débâcle pour le gouvernement de Jean Charest, qui aurait été ramené sur les banquettes de l'opposition si des élections avaient eu lieu cette semaine.

La stratégie d'un gouvernement « à l'écoute » de la population et du renouvellement du programme du PLQ n'ont pas porté leurs fruits ; les libéraux continuent leur chute libre dans les intentions de vote. Chez les francophones, le parti de Jean Charest ne fait désormais guère mieux que l'ADQ de Mario Dumont.

« Chez les francophones, c'est la débâcle pour les libéraux », tranche Claude Gauthier, le spécialiste de la maison de sondage. La satisfaction à l'endroit du gouvernement est aussi au plus bas, à 30 % — le niveau plancher atteint le mois dernier par le gouvernement libéral. Il faut remonter à juin 2002, au moment où le gouvernement Landry, en fin de second mandat, se faisait administrer une raclée dans des élections complémentaires, pour retrouver un tel niveau d'insatisfaction à l'endroit du gouvernement du Québec.

C'est ce qui ressort du sondage mené par la maison CROP pour *La Presse* du 18 au 29 mars, soit avant le dépôt du budget par Yves Séguin, ce qui ne change pas grand-chose au résultat, selon l'analyste de CROP. Le sondage a été mené auprès de 1004 personnes et est précis à trois points de pourcentage près, 19 fois sur 20.

L'analyste estime qu'il faut désormais se demander si le scandale des commandites qui frappe les libéraux fédéraux n'a pas accéléré la descente aux enfers des troupes de Jean Charest, déclenchée l'automne dernier avec la cascade des manifestations syndicales.

Liée à l'insatisfaction à l'endroit du PLQ et au scandale des commandites qui éclabousse les libéraux à Ottawa, mais aussi un peu à Québec, croit M. Gauthier, la souveraineté du Québec fait un bond surprenant dans la faveur populaire. Un référendum tenu cette semaine à partir de la question de 1995 sur la souveraineté assortie d'un partenariat politique et économique aurait donné exactement le même résultat qu'il y a neuf ans ; 49 % de souverainistes et 51 % de fédéralistes après répartition des indécis. Avant répartition, le OUI est à 46 %, le NON à 45 % et les discrets à 9 %. Il s'agit d'un gain subit de six points de la souveraineté, un niveau inégalé depuis les enquêtes de 1996 et 1997 quand le gouvernement Bouchard croisait le fer avec Jean Chrétien et le plan B contre la sécession.

Selon Maurice Pinard, spécialiste de McGill qui scrute cette statistique mois après mois, on observe constamment que la souveraineté ob-

tient des scores plus élevés quand le Parti québécois est dans l'opposition. Cette fois s'ajoute le cycle d'environ huit ans qui avait permis d'assister, huit ans après le 20 mai 1980, à une remontée de la ferveur nationaliste. « C'est comme un changement de génération. Les gens ont oublié le débat de 1995 », explique-t-il.

Le PQ élu

Si des élections avaient eu lieu entre le 19 et le 28 mars, le PLQ aurait obtenu 33 % des voix contre 45 % au PQ et 21 % à l'ADQ.

Par rapport au sondage de la fin février, les libéraux encaissent un nouveau recul de trois points, un cinquième depuis l'automne dernier. En revanche, le Parti québécois monte de six points, à 45 %, tandis que l'ADQ baisse de deux points, à 21 %, après répartition des 19 % d'indécis selon leur réponse sur la question référendaire. Au brut, le PLQ récolte 25 % des intentions de vote, contre 38 % au Parti québécois et 17 % à l'ADQ.

Chez les francophones, la performance des libéraux est embarrassante pour Jean Charest. « C'est frappant : les libéraux sont au pouvoir, forment le gouvernement, le Parti québécois n'a rien fait de marquant au cours des dernières semaines, et pourtant le PLQ se retrouve au même niveau que l'ADQ », constate Claude Gauthier.

Ainsi, avant répartition des 17 % d'indécis, le PQ récolte 45 % d'appuis chez les francophones contre seulement 18 % à l'ADQ et 17 % au PLQ. Toute une glissade si on considère qu'aux élections, il y a un an, les libéraux avaient obtenu l'appui de 30 % des francophones, seulement cinq points derrière le PQ dans cette couche de l'électorat.

Désormais, l'avance du PQ sur le PLQ chez les francophones passe à 28 points, neuf de plus que le pas précédent. Mince consolation pour Jean Charest : son parti faisait des scores comparables à la veille du déclenchement des dernières élections générales il y a un an. À trois ans d'élections générales, les questions sur l'intention de vote restent bien théoriques. Un tout petit peu de baume encore pour Jean Charest : quand on gratte les statistiques sur la satisfaction, on observe que dans les 65 % de personnes qui se disent insatisfaites du gouvernement Charest, on trouve 33 % de « très insatisfaites » comparativement à 40 % il y a un mois. Mais pas moins de sept francophones sur 10 sont mécontents de la performance du gouvernement du Québec, un an après les élections.

Même chez les allophones, un appui naturel pour les libéraux, seulement 53 % sont satisfaits du gouver-

CONTEMPORAINE

le perfecto blanc

Coton stretch, blanc essentiel, le perfecto avec sa forme asymétrique, tous ses zips en métal, est, à l'instar des créateurs, définitivement, un incontournable de la saison. 4 à 14...195.00 Pantalon 125.00



 **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Guité a affirmé n'avoir jamais reçu de directives de Gagliano

Son témoignage fait à huis clos il y a deux ans a été rendu public

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Chuck Guité, ancien fonctionnaire au ministère des Travaux publics responsable du fameux programme de commandites, affirmait n'avoir jamais reçu de directives de l'ancien ministre Alfonso Gagliano dans un témoignage fait à huis clos il y a deux ans devant un comité de la Chambre des communes.

C'est du moins ce qu'a révélé hier un député libéral de la région de Toronto, Dennis Mills, durant un point de presse quelques heures avant que le comité des comptes publics ne se penche sur une motion visant à rendre public ce témoignage, qui est demeuré confidentiel jusqu'à ce jour.

M. Mills a pris connaissance du témoignage de l'ancien fonctionnaire au cours des derniers jours. « Il affirme ceci : M. Gagliano ne m'a jamais donné de directives précises dans l'octroi des commandites », a dit M. Mills.

M. Guité, qui se trouverait ainsi à disculper M. Gagliano, devait témoigner à nouveau devant le comité aujourd'hui, mais son avocat a fait savoir au début de la semaine qu'il était incapable de rentrer au pays à temps.

Dans l'intervalle, M. Guité, qui se trouve en vacances dans la région de Phoenix, en Arizona, s'est dit prêt à lever le sceau de confidentialité qui s'applique à son témoignage de juillet 2002 pour encore un an.

Mais au lieu de se pencher sur cette question, hier, les députés ont passé plus de deux heures à discuter du bris de confidentialité de M. Mills devant les journalistes quelques heures plus tôt.

Le député conservateur Vic Toews a en effet soulevé une question de privilège au cours de la réunion, accusant M. Mills de s'être rendu coupable d'outrage au Parlement en agissant de la sorte. L'affaire a été jugée suffisamment sérieuse par les députés de l'opposition pour en saisir toute la Chambre des communes.

Les députés libéraux ont tenté, en vain, de forcer un vote permettant la publication du témoignage intégral de M. Guité. Ce vote doit finalement avoir lieu aujourd'hui.

L'entente avec les Innus ratifiée

LA PRESSE

Québec, Ottawa et quatre communautés innues ont ratifié hier l'entente de principe qui pave la voie à un premier traité avec cette nation autochtone. L'accord prévoit une enveloppe financière de 377 millions, la re-

connaissance des droits ancestraux des Innus ainsi que leur autonomie gouvernementale.

Beaucoup d'obstacles se dressent toutefois sur la route des négociateurs d'ici la signature d'un traité, espère-t-on, d'ici deux ans. Un groupe de manifestants innus a inter-

rompu la cérémonie de signature hier à Québec en disant ne pas vouloir « devenir un peuple sans terre ». À l'opposé, la ville de Saguenay, l'une des deux régions touchées par l'entente avec la Côte-Nord, a fait mettre en berne les drapeaux du Québec et du Canada sur ses édifices municipaux. À Québec, les ministres Benoît Pelletier et Andy Mitchell, se sont dits confiants de pouvoir convaincre la population que l'entente sera profitable pour tous à long terme.

Les folies du printemps

Volkswagen

CLÉNEZ une Golf GLS pour 2 ans et de nombreux autres prix!

au Mont-Sainte-Anne

Jusqu'au 25 avril 2004

Un printemps complètement fou avec concerts en plein air, barbecues, cabane à sucre, compétitions époustouflantes et une foule d'activités ensoleillées.

Forfait «Folies» 25 mars au 25 avril 2004

Comprend: 3 nuits d'hébergement pour le prix de 2, 3 jours de ski pour le prix de 2, une palette de tige d'étable et le bandana officiel «Folies du printemps».

Catégorie ★★★
À partir de

152\$

*Prix par personne en occupation double, certaines conditions s'appliquent. Toutes taxes en sus.

3 et 4 avril

Challenge «Ski Bum»

Samedi compétition de bosses et en après-ski PAT THE WHITE en spectacle à la base
Dimanche concours sur la terrasse et Andrée Dupré en spectacle

Démo Circus
Liquidation des démos!



1 888 827-3434 • www.mont-sainte-anne.com

LOTO QUÉBEC Résultats

TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2004-03-31

1^{er} numéro 828382 25 000 \$	2^e numéro 948598 50 000 \$	3^e numéro 348777 100 000 \$
---	--	---

décomposables

Numéros "Télé"

451823	204684	867375
--------	--------	--------

non décomposables

NUMÉRO BONI 19 **LOTS BONIS**

10 croisières dans les Caraïbes* (non décomposables)

007094	312951	475421	607118
049720	349788	564859	881054
171583	415412		

*Chaque croisière est échangeable contre un chèque de 5 000 \$

lotto 649 Tirage du 2004-03-31

02	03	17	18	19	46
----	----	----	----	----	----

Complémentaire: (30)

Québec 49 Tirage du 2004-03-31

06	12	13	17	32	40
----	----	----	----	----	----

Complémentaire: (16)

Banco Tirage du 2004-03-31

03	06	08	09	16	19	20	21	26	33
36	39	47	48	49	52	55	61	62	68

Quotidienne Tirage du 2004-03-31

3	4
---	---

164 7909

Extra Tirage du 2004-03-31

NUMÉRO 749478

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Roulette sera diffusée sur les ondes de TQS dès le 5 avril 2004.

Cherfi: encore des «irrégularités»

MAXIME BERGERON

À quelques jours de la comparution de Mohamed Cherfi devant un juge de l'immigration américaine qui déterminera s'il doit être expulsé vers l'Algérie, sa conjointe, Louise Boivin, a dénoncé encore une fois hier les « irrégularités » qui ont entouré son expulsion du Canada le mois dernier.

M^{me} Boivin a notamment présenté un document du département américain de la Justice daté du 5 mars, qui décrit son ami comme un « activiste professionnel » voulant « se soustraire à la loi à tout prix ». Cherfi, militant actif pour les droits des sans-statut algériens, a été arrêté à Québec puis renvoyé aux États-Unis le 5 mars.

« Qui a transmis ces informations aux autorités américaines ? Et pourquoi les a-t-on transmises, alors qu'elles n'ont rien à voir avec l'évaluation de sa demande d'asile au Canada, mais tout à voir avec son droit à la liberté d'association ? » a demandé M^{me} Boivin en conférence de presse.

« Ces informations proviennent à l'évidence des autorités canadiennes, elles sont un copier/coller de ce que pensent certaines personnes à l'immigration », a ajouté M^{me} Denis Barrette, avocat de la Ligue des droits et libertés qui accompagnait M^{me} Boivin hier.

Selon Robert Gervais, porte-parole de l'Agence canadienne des services frontaliers du Canada, les autorités américaines ont pu amasser ces renseignements en consultant les articles de journaux déjà été publiés ici. Il indique cependant que l'Agence fournit toujours une « information minimale » lorsqu'elle expulse quelqu'un aux États-Unis.

Les autorités de l'immigration américaine décideront mercredi du sort de l'Algérien, « très inquiet » au dire de sa conjointe. On saura alors si on lui accorde ou non le statut de réfugié ou une forme autre de protection aux États-Unis.

Les pollueurs devront payer

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le gouvernement québécois fera payer aux pollueurs récidivistes les frais d'inspection de leurs installations lorsque les amendes ne réussissent pas à leur faire entendre raison.

Le cabinet Charest a donné son aval hier à un projet de loi présenté par le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, qui compte tenir une consultation générale ce printemps à ce sujet.

« Le but, c'est de s'assurer que le pollueur soit le payeur, que la personne qui cause le plus de problèmes porte une plus grande partie du fardeau fiscal », d'expliquer le ministre Mulcair à sa sortie de l'Assemblée nationale.

Annuellement, Québec procède à environ 20 000 interventions, sur place et au téléphone. Dorénavant, après un certain nombre d'infractions du même pollueur, celui-ci se verrait forcé de rembourser les frais d'inspection au gouvernement. La tarification serait fixée selon le secteur industriel et le nombre d'infractions du pollueur. Ces rentrées de fonds supplémentaires viendraient combler une partie des compressions de près de 13 millions exigées du ministère de l'Environnement cette année, croit le ministre.

Stressless ENORMES

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com

Méga Millions VENDU AU QUÉBEC SEULEMENT

1 chance sur 21 818

11 lots de 1 MILLION \$
+ 12 lots de 100 000 \$
+ 45 lots de 25 000 \$

GRAND TIRAGE LE 31 MARS 2004

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE MILLIONNAIRE!

18 ans +

MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX

LOTO QUÉBEC Résultats

TVA, le réseau des tirages

Méga Millions

Date 2004-03-31

3 lots de 1 MILLION \$ (décomposables)

43Q11	56Z19	49Z74
-------	-------	-------

Pour chacun des 3 numéros dans l'ordre :
4 bons chiffres 2 000 \$
2 bons chiffres du même côté 100 \$
1^{er} et dernier chiffre 100 \$

7 lots de 1 MILLION \$ (non décomposables)

85E35	44K76	93L26	90R91	87S88
75H06	20L03			

Boni 1 lot de 1 MILLION \$ (non décomposable)

04P39

12 lots de 100 000 \$ (non décomposables)

45A74	57J29	97L47	65R64	63X45
80B18	57K64	43P15	79W42	97Y40
03D03	99K07			

45 lots de 25 000 \$ (non décomposables)

04A54	52D75	11H11	52N21	72U67
28A53	38E19	36H82	91N37	05V71
02B55	53E06	57L40	92N44	72V33
55B53	61E73	78L55	44R44	03W78
07C20	01F51	83L71	46R39	44X50
43C03	31F41	63M71	43S28	18Y82
89C87	34F45	81M05	53S25	65Y05
07D96	60F62	04N17	57S50	74Y77
10D17	72G49	29N42	20T02	76Z72

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Couillard fait connaître ses priorités en santé

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Le budget alloué à la santé devrait permettre de financer les priorités du réseau en plus d'aider les établissements à redresser leurs finances, estime le ministre Philippe Couillard.

Avec la somme de 955 millions dévolue à la santé dans le budget Séguin, 200 millions iront directement à l'amélioration des services et au développement du réseau, a souligné hier le ministre de la Santé et des Services sociaux en détaillant les sommes dévolues à chacun des secteurs.

« Il faut investir de façon préférentielle, en aval et en amont de l'hôpital. Alors les soins à domicile, la santé mentale, la réadaptation, la lutte contre le cancer, mais surtout l'accompagnement des personnes dans le réseau à l'extérieur des centres hospitaliers, ça, ce sont les bonnes priorités pour le réseau et tout le monde en convient. Donc, plus d'ar-

gent c'est encore plus d'effort dans ces priorités-là », a expliqué M. Couillard.

Ainsi, 67 millions iront au maintien à domicile et à l'hébergement de longue durée, tandis qu'une somme de 22 millions est destinée aux services en santé mentale et 85 millions serviront à désengorger les urgences et réduire les listes d'attente.

L'enveloppe budgétaire, bonifiée de 5,1 % comparativement au budget 2003-2004, ne couvre pas uniquement les coûts de système, s'est aussi défendu le ministre. Au contraire, a-t-il soutenu, elle permettra de couvrir à la fois les frais usuels tel le chauffage, mais également les coûts spécifiques reliés à la santé, comme les médicaments et les nouvelles technologies dans les hôpitaux, ce qui n'était pas fait auparavant.

« Ce que nous faisons actuellement, c'est de quoi rencontrer les besoins de financement du système de santé en tant que coûts de système et en tant que nouvelles initiatives et nouveaux services pour la population. »

En tenant également compte des 300 millions répartis sur trois ans accordés aux établissements hospitaliers pour redresser leurs finances, le ministre a aussi bon espoir de rétablir l'équilibre budgétaire.

La marge de manoeuvre est cependant bien mince, reconnaît M. Couillard, justifiant ainsi l'investissement de 955 millions plutôt que les 2,2 milliards attendus.

« La raison des difficultés financières du gouvernement du Québec est double : d'une part, l'impasse financière léguée par l'administration précédente et, d'autre part, le fait que le gouvernement fédéral ne s'est pas présenté au rendez-vous cette année pour assumer sa part de rehaussement du financement et de la pérennité des soins de santé. »

La critique de l'opposition en matière de santé, Louise Harel, ne partage pas cet avis. « Deux Québécois sur trois se déclarent insatisfaits de la performance du gouvernement libéral en santé et c'est en partie, je crois, parce qu'ils ont beaucoup promis et

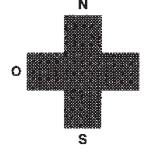
ils ont promis dans le fond de tout régler », a-t-elle déclaré.

Même si les 2,2 milliards promis ne sont pas au rendez-vous, les groupes concernés ont tout de même trouvé de quoi se réjouir. « On met de l'argent à la hauteur de ce qu'on est capable de donner », a souligné le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Dr Yves Dugré, en précisant que les priorités retenues sont les bonnes.

« Même avec cet effort significatif, on est loin de pouvoir faire du déve-

loppement et on est loin de combler tous les besoins qui existent et qui vont continuer à augmenter », a toutefois ajouté son homologue de la Fédération des médecins omnipraticiens, le Dr Renald Dutil, affirmant qu'il est urgent de réfléchir à la question du financement pour l'avenir.

Le directeur général de l'Association des hôpitaux du Québec, Daniel Adam, s'est pour sa part réjoui de la réceptivité du ministre Couillard face aux difficultés des établissements à boucler leur budget.



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu.
En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

Démission: Landry nie avoir menacé Parizeau

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Bernard Landry nie formellement avoir menacé Jacques Parizeau de réclamer publiquement sa démission s'il ne quittait pas de lui-même ses fonctions, au lendemain du référendum de 1995, contrairement à ce qu'écrivit le journaliste Pierre Duchesne dans une biographie de l'ancien premier ministre péquiste.

C'est la déclaration de M. Parizeau voulant que le référendum ait été perdu à cause « de l'argent et des votes ethniques » qui aurait incité M. Landry à réclamer le départ du premier ministre.

Reconnaissant avoir collaboré volontiers à ce troisième tome de la biographie de M. Parizeau, en accordant plusieurs heures d'entrevue à M. Duchesne, l'actuel chef péquiste a supposé que ce dernier avait peut-être été induit en erreur par certaines personnes à qui la mémoire a fait défaut.

« J'ai parlé à M. Parizeau le lendemain du référendum pour lui demander, au téléphone, de maintenir la réunion du comité des priorités (qui avait été convoquée advenant une victoire du OUI). Il a acquiescé à cela et c'est Jean Royer (chef de cabinet du premier ministre) qui a convoqué les membres.

« En arrivant sur les lieux, nous avons appris de la bouche de Guy

Chevrette que M. Parizeau s'en allait », a expliqué M. Landry, qui a dit hier avoir parlé à MM. Royer et Chevrette pour s'assurer que ses souvenirs étaient sans failles.

M. Chevrette raconte aujourd'hui avoir appris de la bouche de Lisette Lapointe, la femme de M. Parizeau, que celui-ci ne pourrait faire autrement que de démissionner, puisqu'il avait déjà annoncé à Stéphane Bureau, dans le cadre d'une émission qui allait être diffusée, qu'il allait se retirer s'il perdait le référendum.

« Cela démolit toute l'hypothèse voulant que j'aie causé le départ de M. Parizeau : il l'avait déjà annoncé la veille. À la table, M. Parizeau, effectivement, a dit qu'il s'en allait et il nous a demandé ce que nous en pensions. Si je lui avais dit de rester, je l'aurais trahi », a raconté M. Landry.


Outre M. Landry, les participants à cette réunion étaient Jean Campeau, alors ministre des Finances, Guy Chevrette, entre autres leader parlementaire, Pauline Marois, Louise Harel, Louise Beaudoin et Jean Royer, chef de cabinet du premier ministre.

Si M. Parizeau n'avait pas démissionné, est-ce que vous étiez prêt à demander publiquement sa démission ? a-t-on demandé à M. Landry.

« Non, parce que je lui ai dit : je crois que vous devez partir, mais si vous décidez le contraire, je vous sup-

porte. C'est dit dans le livre, puis c'est ça qui est la réalité. »

AUTRE TEXTE
Les ravages de l'ambition, la chronique de Lysiane Gagnon, page 15



Mij's
La boutique de classe à Laval
• Tailles 6 à 20 ans •

Salon spécial pour tenue de soirée et mère des mariés

Vaste choix de coordonnés, jupes, blouses, costumes, chandails, pantalons, vestons, manteaux, chaussures, et accessoires.

Ouvert les lun., mar., merc. et sam. de 10 h à 17 h
Jeu. jusqu'à 20 h et le vend. jusqu'à 18 h

645, boul. Samson Ouest, Sainte-Dorothée, Laval
Tél. : (450) 689-1516

VENTE UNIQUE

de tapis **PERSANS ET ORIENTAUX** tous faits à la main, en soie et en laine

6 HEURES seulement dimanche 4 avril, de midi à 18 h

TOUS LES TAPIS SE VENDENT DE 100 À 600\$

LIQUIDATEUR ROYAL (514) 352-1818
Centre des congrès Renaissance 7550, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou (au nord de la rue Louis-H Lafontaine)



REPLACEMENT DE PORTES ET FENÊTRES

Il suffit d'un appel!

« Mon traitement pour la fièvre de ressort? Belles nouvelles fenêtres et portes de Pella qui régénèrent ma maison à l'intérieur et dehors. »

15% sur chaque fenêtrage et porte-fenêtrage de rénovation Pella*

Aucun paiement pour 180 jours!*

solde chambre avec vue

Appelez-nous, passez nous voir ou confiez-nous le soin de vous visiter. Prenez rendez-vous en consultant notre site Web: <http://appointment.pella.com>.

FENÊTRES DE RÉNOVATION - PORTES-FENÊTRES - PORTES D'ENTRÉE PELLA™

9620 ROUTE TRANS CANADIENNE MONTREAL 514-331-1055
1600 MERIVALE ROAD OTTAWA 613-727-8080

LE REGARD DES CONNAISSEURS.™

* Ne s'applique pas aux produits ProLine™. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Voir les renseignements en magasin. L'installation doit être confiée aux professionnels de Pella. Cette offre, qui ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion spéciale, est réservée aux projets de rénovation. Financement offert aux clients admissibles seulement. L'offre prend fin le 30 mai 2004. © 2004 Pella Corporation.

BANCO EN BONI, 50% PLUS GROS*

Choisissez votre mise en fonction de la date • www.loto-quebec.com



* Pour une sélection gagnante correspondant à la mise en boni du jour

AVRIL 2004

Dimanche Sunday	Lundi Monday	Mardi Tuesday	Mercredi Wednesday	Jeudi Thursday	Vendredi Friday	Samedi Saturday
4	5	6	7	1	2	3
MISE 4 en boni	MISE 5 en boni	MISE 6 en boni	MISE 7 en boni	MISE 8 en boni	MISE 2 en boni	MISE 3 en boni
				8	9	10
				MISE 8 en boni	MISE 9 en boni	MISE 10 en boni
		13	14	15	16	17

MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEU

18 ans +

LOTO QUÉBEC

ACTUALITÉS

Le VP de Groupaction a quitté le pays par affaires et non parce qu'il était menacé

FRANÇOIS CARDINAL

L'ancien vice-président de Groupaction, Alain Richard, a quitté le Canada pour affaires, et non pas, comme il l'avait prétendu, parce qu'il avait reçu des menaces de mort, a appris *La Presse*.

M. Richard a créé tout un émoi, le week-end dernier, en affirmant qu'il avait reçu des menaces parce qu'il était prêt à faire des révélations sur Groupaction, une compagnie liée au scandale des commandites. Il ajoutait que ces menaces l'avaient obligé à s'en voler pour une destination inconnue à l'étranger.

Or Alain Richard est actuellement à Paris où il assiste, au nom de sa compagnie Rebelles.com, à la Semaine européenne des technologies de l'information (SETI). Ce voyage était déjà prévu

lorsqu'il a reçu, dans la nuit du 25 mars, des menaces de mort concernant de nombreuses déclarations qu'il a faites dans les médias au sujet du scandale des commandites.

Dimanche, il indiquait pourtant au quotidien *Le Devoir* qu'il quittait le pays à la suite des menaces de mort. Sur son téléphone cellulaire, il a déclaré à la journaliste qu'il était à quelques minutes de l'aéroport d'où il avait l'intention de s'en voler pour échapper à des représailles.

Un communiqué de presse publié sur Internet le 25 mars dernier annonce que Rebelles.com se joindra dès le 29 mars à la mission commerciale organisée par Marigny Solutions Internet. « Rebelles.com et Marigny Solutions Internet tentent un rapprochement avec des partenaires français lors du prochain SETI qui

aura lieu à Paris du 29 mars au 1^{er} avril prochain », peut-on lire.

M. Richard a donc pris l'avion dimanche dernier pour Paris où il se trouve actuellement, une information confirmée hier par la réceptionniste de son entreprise.

La Sûreté du Québec enquête sur les menaces de mort proférées à son endroit. M. Richard soutient que sa résidence ainsi que les membres de sa famille sont surveillés par la police depuis l'incident, une information que n'a ni confirmée ni infirmée la SQ conformément aux normes régissant la protection des victimes.

Dans une lettre adressée au premier ministre Paul Martin le 2 mars dernier, M. Richard offre son « entière collaboration » au gouvernement dans ses différentes enquêtes concernant le scandale des commandites. Il demandait alors d'être invité à

témoigner devant le comité des comptes publics, ce qu'il doit faire la semaine prochaine.

À son avis, plusieurs personnes du domaine de la publicité n'ont pas intérêt à entendre ce qu'il s'apprête à dire devant les élus fédéraux, ce qui expliquerait les menaces de mort qu'il a reçues. À titre de vice-président de Groupaction (1996 et 1997), l'une des principales compagnies éclaboussées par le scandale, il affirme avoir été témoin de plusieurs choses, notamment de cas de favoritisme.

Lors d'une longue entrevue accordée à *La Presse* au début du mois de mars, M. Richard a fait toutes sortes d'accusations touchant des élus ainsi que des hauts fonctionnaires. Incapable de confirmer les allégations de M. Richard, *La Presse* a choisi alors de ne rien publier.

Le criminaliste Réal Charbonneau échappera-t-il à la discipline du Barreau?

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le criminaliste Réal Charbonneau, connu pour avoir impoliment apostrophé le juge Réjean Paul lors du superprocès des Hells Angels, pourrait échapper au comité de discipline du Barreau du Québec.

C'est du moins ce dont il espère convaincre les tribunaux supérieurs, en plaçant que ses pairs ne sont plus en position de le juger de façon impartiale puisque la Cour supérieure l'a condamné d'avance, il y a un an.

Tout a commencé le 12 février 2003, quand l'avocat s'est entêté à contre-interroger illégalement une policière après avoir été ramené à l'ordre plusieurs fois par le juge Paul. L'abcès a finalement crevé lorsque M^e Charbonneau a lancé : « Aïe, j'ai pas fini moé là » tout en continuant de maugréer. Un comportement qui lui avait valu d'être définitivement expulsé du procès et d'être cité pour outrage au tribunal.

Quatre mois et demi plus tard, le juge François Rolland a toutefois acquitté le criminaliste, qui avait pris soin de présenter ses excuses à la Cour. Le magistrat a toutefois pressé le Barreau de sévir, en disant que les propos de M^e Charbonneau contrevenaient au code de déontologie du Barreau. Ce code oblige les avocats à faire preuve de « modération et de dignité ».

D'après M^e Christian Desrosiers, qui défend M^e Charbonneau, le juge Rolland a trop parlé. Son opinion risque aujourd'hui d'influencer le Barreau, dit-il, puisque les décisions du comité de discipline sont soumises au contrôle de la Cour supérieure. Convaincu d'échapper à toute influence — ce qu'il a précisé dans une décision préliminaire —, le comité a néanmoins décidé de suspendre l'affaire jusqu'au 10 mai.

Gazmont veut brûler du mazout lourd

CHARLES CÔTÉ

L'entreprise Gazmont, gagnante d'un prix Phénix de l'environnement parce qu'elle produit de l'électricité avec le méthane de l'ancien dépotier Miron, a demandé l'autorisation de commencer à brûler du mazout lourd, ou *bunker fuel*, le plus polluant.

« On a eu l'autorisation de la Ville de Montréal et on attend celle du ministère de l'Environnement, a confirmé Guy Drouin, président de Biothermica, copropriétaire de Gazmont avec SNC-Lavalin. C'est pour de l'huile no. 6 ou *bunker fuel*. »

Gazmont veut compenser une baisse de la production de biogaz

produit par les vieux déchets, un phénomène prévisible avec la fin il y a quatre ans de l'enfouissement dans ce qui est devenu le Complexe Saint-Michel.

Gazmont a déjà l'autorisation de brûler du gaz naturel, ce qui a représenté « entre 15 % et 20 % » de sa consommation d'énergie cet hiver, selon M. Drouin.

Brûler du mazout, plus polluant que le gaz, est une décision économique. « Le fioul coûte moins cher, dit-il. Mais cela restera un carburant d'appoint. » Il dit avoir déjà ajouté un tuyau d'alimentation permettant de brûler du mazout.

Il ajoute que la chaudière de Gazmont, conçue spécialement pour éliminer les substances toxiques

contenues dans le biogaz, est très bien équipée pour brûler du *bunker* de façon plus propre que toutes les autres chaudières industrielles de Montréal.

Mais pour l'Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique (AQLPA), c'est un tournant redouté qui s'annonce. « Quand le projet a été présenté au départ, on a averti que brûler le biogaz dans les sites d'enfouissement ne devait pas devenir une façon de brûler des hydrocarbures, affirme André Bélisle, de l'AQLPA. La justification du projet était de réduire les gaz à effet de serre. »

M. Bélisle demande de nouvelles audiences publiques avant de permettre à Gazmont de brûler d'autre chose que du gaz. « Si on se lance dans le *bunker*, c'est un incinérateur que ça prend, pas une centrale thermique, dit-il. Il faut aller en audiences publiques. »

La centrale de Gazmont a une puissance de 25 mégawatts, ce qui est assez pour alimenter 6200 mai-

sons chauffées à l'électricité. La Ville de Montréal est partenaire de Gazmont et perçoit 10 % de ses revenus.

Gazmont doit trouver du carburant coûte que coûte. La centrale thermique s'est engagée par contrat à fournir à Hydro-Québec 172 millions de kWh par année pendant 25 ans. Sa production est surtout en demande l'hiver, alors que les biogaz sont plus abondants l'été. « En hiver, les bactéries sont plus frileuses et la production de biogaz baisse », dit M. Drouin. La demande de Gazmont vise la période de pointe, qui s'étend tout de même sur 1300 heures par année, soit presque deux mois.

M. Drouin fait valoir qu'en brûlant les gaz produits par la décomposition des vieux déchets de la carrière Miron, Gazmont évite l'équivalent de l'émission de 850 000 tonnes de gaz à effet de serre (GES) chaque année. En brûlant du mazout, Gazmont viendra réduire ce bilan de 500 tonnes par année.

C'EST COMME ÇA QU'ON FAIT BOUGER VOS AFFAIRES, MAINTENANT.

Vos outils d'affaires

Forfait Partage**

Avec le forfait Partage, jusqu'à 29 employés se partagent un lot de minutes porté à une seule facture mensuelle.

- Aucune minute inutilisée, moins de frais pour les minutes additionnelles
- Appels sans frais en provenance d'un membre du forfait
- Ajout de membres au forfait pour seulement 10\$ chacun
- Comprend 12\$ de Services essentiels sans fil, dont la Boîte vocale, l'option d'Appel pour entreprises et l'Affichage des appels
- Forfaits pour plus de 29 employés également offerts

Forfait Affaires à 40\$

Avec le forfait Affaires à 40\$, vous obtenez le meilleur des deux mondes: amplement de minutes le jour et les soirs et week-ends illimités.

- 40\$ par mois
- 350 minutes le jour*
- Soirs et week-ends illimités de 20 h à 8 h
- Comprend le Renvoi sur non-réponse/occupation, le Renvoi d'appel et la Mise en attente
- Option Appels en début de soirée de 18 h à 8 h pour 5\$
- Option Ajout de téléphone pour seulement 25\$

Motorola T720

79⁹⁹\$*



Un téléphone couleur à rabat pour les gens d'affaires qui cherchent un appareil au design soigné.

- Programmation de raccourcis
- Messagerie texte/Internet sans fil
- Gestionnaire personnel d'information

Motorola V300

199⁹⁹\$*



Passez à un niveau supérieur de communication avec votre gestionnaire personnel d'information, tout en couleur.

- Téléphone mondial
- Fonction mains libres
- Appareil photo numérique avec zoom intégré

Sony Ericsson T616

199⁹⁹\$*



Propulsez-vous dans le futur avec la connectivité Bluetooth et la synchronisation des données avec votre ordinateur de bureau, tout en couleur.

- Téléphone mondial avec écran ACL haute définition
- Accès à la navigation à une touche
- Haut-parleurs polyphoniques

Votre entreprise est d'une importance capitale. Il est donc normal de vouloir profiter de tous les avantages possibles. Les Solutions d'affaires Rogers^{MC} Sans-fil constituent un avantage immédiat qui vous aide à faire progresser votre entreprise et à devancer la concurrence. Nous vous offrons l'équipement, les forfaits et le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada. Dorénavant, vous ne serez plus jamais hors d'atteinte quand vous êtes hors du bureau. Communiquez avec nous dès aujourd'hui et changez votre façon de faire des affaires.

Besoin d'un service de courriel sans fil? Renseignez-vous sur nos Solutions de transmission de données.

POUR COMMANDER, FAITES LE 1 866 288-7588

Ou consultez rogers.com/vosaffaires

Le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada



Les coûts de la défusion

Toutes les études sur les coûts de la défusion dans les 42 villes fusionnées sont terminées, ce qui confirme que des référendums pourraient se tenir avant les vacances estivales. Les représentants du ministère et des firmes embauchées par le gouvernement révisent actuellement les documents, a confirmé Stéphane Gosselin, attaché de presse du ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier. Tout se met donc en place pour tenir des référendums avant le dimanche 20

juin, date limite pour organiser les scrutins avant l'été. La loi 9 sur la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités prévoit certains délais pour tenir les registres et les référendums. Un référendum est organisé si 10 % des électeurs d'une ancienne ville signent le registre. Les études ont pour objet de chiffrer les coûts et les conséquences de la reconstitution des 212 anciennes villes aujourd'hui fusionnées dans 42 municipalités.

Un cadeau inattendu

Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a déclaré que son gouvernement respecterait le contrat de ville, contrairement à ce que déplorait mardi le maire de Montréal, Gérald Tremblay. Le ministre a même soutenu hier que Québec verserait cette année 475 millions à Montréal, soit 40 millions de plus que prévu. Mais personne au ministère des Affaires municipales n'était en mesure de préciser où irait cet argent. « On n'a pas le détail, il faut attendre la

ventilation de ce chiffre », a expliqué l'attaché de presse du ministre Fournier. Mardi, le maire avait souligné que le budget provincial restait muet sur les 20 millions de dollars pour la compensation des taxes du Palais des congrès de Montréal et sur le financement du transport scolaire. L'année dernière, le gouvernement provincial avait refusé de payer ces sommes pourtant prévues dans le contrat de ville conclu entre Montréal et le gouvernement péquiste.

Un décès bien « documenté »

ARIANE KROL

Même si le corps d'Antoinette Lachance a déjà été incinéré, la coroner responsable de l'investigation pense qu'il y a assez d'informations disponibles pour éclaircir les causes de son décès, survenu à la suite d'une chute au centre d'accueil où elle résidait.

« Il y a des fois où nous n'avons même pas besoin d'autopsie parce que la cause du décès a été documentée du vivant par un électrocardiogramme, des scanners », a expliqué hier la coroner investigatrice Line Duchesne en entrevue téléphonique.

Antoinette Lachance, qui était âgée de 94 ans, a fait une chute à la résidence Berthiaume-Du Tremblay le 4 mars dernier. Elle s'est plainte de douleurs, mais il s'est écoulé plus de trois heures avant que le personnel appelle une ambulance pour la transférer à l'hôpital. Elle y a été opérée à la suite d'un diagnostic de fracture de la hanche et est décédée de complications médicales 11 jours après son admission.

Le Bureau du coroner a décidé d'ouvrir une enquête mardi après-midi après que l'histoire eut été largement médiatisée.

Même s'il est toujours préférable que le coroner ait la possibilité de pratiquer une autopsie, il arrive aussi qu'il n'ait pas besoin d'en faire une même si le corps est disponible, explique la coroner responsable de l'enquête.

Comme la patiente a passé les 11

derniers jours de sa vie au centre hospitalier Fleury, des tests d'imagerie médicale et de laboratoires sont disponibles.

La coroner enquêtera auprès de la résidence Berthiaume-Du Tremblay, un centre d'hébergement situé sur le boulevard Guin Est, de l'hôpital Fleury et d'Urgences Santé.

Le centre d'accueil affirme que l'ambulance, appelée peu après 19h45, n'est arrivée qu'à 22h.

« Par définition, ambulance équivaut à urgence. La priorité décidée par Urgences Santé ne nous appartient pas », a déclaré hier la directrice générale de la résidence Berthiaume-Du Tremblay, Nicole Ouellet.

« C'est de la mauvaise interprétation si, dans sa tête à elle, parce qu'elle appelle Urgences Santé, elle va avoir une ambulance une minute plus tard. On priorise les urgences, tout dépendant de ce qu'on a donné comme information au moment de l'appel », répond le porte-parole du service ambulancier, Eric Berré.

Urgences Santé ne transmet pas les informations consignées dans ses dossiers aux médias, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le Bureau du coroner fera des recommandations communes pour cinq enquêtes publiques menées à la suite de décès dans des résidences pour personnes âgées. L'enquête sur le cas de Lucia Lefebvre, 82 ans, décédée une semaine après s'être brûlée avec l'eau d'un bain à la résidence Florialis LaSalle, s'est terminée hier.

L'opposition conteste des frais refilés aux arrondissements

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'opposition officielle à l'hôtel de ville accuse l'administration municipale d'avoir réalisé des surplus budgétaires en refilant des frais inhabituels à certains arrondissements.

Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, compte d'ailleurs demander au vérificateur général de la Ville de se pencher sur ces dépenses inattendues imposées aux arrondissements. Selon un décompte partiel de l'opposition, Montréal a imputé à six arrondissements de l'ancienne ville de Montréal des frais atteignant un peu plus de 4,5 millions.

Chaque année, le service des finances de Montréal et les arrondissements procèdent à des ajustements budgétaires lors de la confection des états financiers. Mais l'opposition soutient que l'administration municipale a fait fondre les surplus des arrondissements pour gonfler les surplus de Montréal. Les arrondissements craignent maintenant de devoir réduire les services offerts à la popu-

lation dès cette année en raison de surplus moins élevés que prévu.

Selon l'opposition, les arrondissements ont d'abord dû fournir des fonds pour équilibrer le budget 2004 de Montréal. Les autres dépenses « imprévues » sont reliées, entre autres, aux règlements de griefs, aux assurances collectives et à l'ajustement du régime de la CSST.

Au lieu d'avoir un surplus budgétaire de 1,1 million en 2003, l'arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie se retrouve maintenant avec un déficit de 250 000 \$. « On a l'impression d'être des marionnettes, on nous demande de gérer, on nous responsabilise et de l'autre côté on vient nous faire des ajustements dont on ne nous avise pas et qui ne sont pas justifiés », déplore Denise Larouche, mairesse de l'arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie.

Dans les arrondissements du Sud-Ouest et d'Achats-Cartierville, les déficits atteignent près d'un million. « En aucun moment M. (Frank) Zampino nous avait demandé de faire un effort supplé-

mentaire pour le budget 2004 », ajoute la mairesse de l'arrondissement d'Achats-Cartierville, Noushig Eloyan.

Richard Caron, attaché de presse de M. Zampino, rétorque que la Ville demande chaque année aux arrondissements de contribuer au surplus servant à équilibrer le budget. L'attachée de presse ajoute que les arrondissements obtiendront de toute façon une partie des surplus non utilisés.

Il souligne aussi que les arrondissements doivent supporter certains frais comme les règlements de griefs parce qu'ils proviennent de l'ancienne Ville de Montréal. Selon la loi, les dettes des anciennes villes doivent être assumées au complet par les arrondissements qui ont succédé à ces municipalités.

Montréal a confirmé hier avoir réalisé un surplus de 83,1 millions en 2003. La majeure partie de cette somme (42 millions) a déjà été engagée pour certaines dépenses, notamment pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2004. La Ville reste avec 20 millions non utilisés, dont une bonne partie ira aux 27 arrondissements.

AFFAMÉ DE TÉLÉ ?
TANT MIEUX.

Forfait de programmation à partir de **20.99 \$** par mois

INCLUANT un CRÉDIT PASSIONNANT pour **10 films** de la télé à la carte

Coût du système Navigo 305 - 99 \$
Crédits pour 10 films de la télé à la carte - 50 \$

pour **49 \$** net

STAR CHOICE

EN BREF

Universités : boycott de la commission

Afin de protester contre le budget Séguin, le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) a boycotté hier la commission parlementaire sur les universités. « Le budget ne montre aucune volonté de la part du gouvernement de réinvestir dans les universités, a dit à La Presse Louis Dumont, président du SGPUM. En conséquence, aller discuter de notre mémoire à Québec nous a paru être un exercice un peu futile. » C'est à 15h hier que le SGPUM devait présenter son mémoire. Jusqu'ici, la plupart des intervenants ont réclamé un réinvestissement de 375 millions par année. — Marie Allard

LA VENTE

50 HEURES est de retour

10 à 50% de rabais du jeudi 1^{er} avril au dimanche 4 avril



La plus belle collection de meubles contemporains à Montréal
C'est ça une vente !

Fontaine
MEUBLES DÉCORS

9780, Sherbrooke Est, Montréal
514 352-3913
www.meublesfontaine.com

30 ans

STAR CHOICE, C'EST LE BON CHOIX :

- 100 % numérique;
- choisissez parmi plus de **370 canaux***, accès à plus de **1 500 films*** chaque mois et jusqu'à **15 canaux*** consacrés aux sports;
- décalage à votre avantage : une programmation en provenance de cinq fuseaux horaires différents;
- un service rapide et courtois 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Allez, offrez-vous **TOUTE, TOUTE, TOUTE LA TÉLÉ.**

STAR CHOICE
LA TÉLÉPASSION

starchoice.com

1 866 STAR-049

Visitez votre détaillant STAR CHOICE autorisé.



* Cette offre s'adresse aux nouveaux clients résidentiels seulement à l'achat d'un système par satellite Star Choice entre le 1^{er} avril 2004 et le 31 mai 2004, et est sujette à modifications sans préavis. Le crédit de la télé à la carte, d'une valeur maximale de 50 \$, apparaîtra au compte du client sous forme de 10 crédits de films jusqu'à une valeur de 4,99 \$ chacun. Le crédit de la télé à la carte peut seulement être utilisé pour les films réguliers de la télé à la carte, n'a aucune valeur monétaire et n'inclut pas les frais de commande. Crédit non transférable. Les crédits de la télé à la carte non utilisés deviendront périmés 90 jours suivant la date d'activation. Consultez un détaillant ou notre site Internet à l'adresse starchoice.com pour plus de détails. *Le nombre de canaux varie selon le lieu de résidence au Canada.

MONDE

Atrocités contre des Américains en Irak

AP ET AFP

FALLOUJAH — Des habitants furieux de Falloujah ont mutilé à coups de pelle, hier, les corps carbonisés de civils américains travaillant pour la coalition, en hurlant que leur ville rebelle, située à 50 kilomètres à l'ouest de Bagdad, serait le « cimetière » des forces de la coalition.

À une vingtaine de kilomètres de là, dans une attaque distincte survenue à Malahma, une bombe a explosé au passage d'un véhicule de l'armée américaine, tuant cinq soldats de la première Division d'infanterie.

Les victimes civiles de Falloujah ont été tuées par des inconnus qui ont ouvert le feu sur leurs deux véhicules tout-terrain qui traversaient le centre de la ville. Les assaillants ont pris la fuite, mais des jeunes gens ont alors commencé à jeter des pierres sur les véhicules en feu.

Des dizaines de résidents brandissant des pelles se sont dirigés vers le lieu de l'attaque. Ils ont extrait un des corps en flammes de l'une des voitures pour le jeter sur la chaussée. Puis ils se sont attaqués aux deux dépouilles avec des pelles, alors que d'autres dansaient devant les corps.

Ils ont frappé les deux corps et en ont coupé des parties en criant « Vive l'islam ». Des jeunes hommes ont accroché une main et un pied, coupés aux victimes, sur un poteau électrique dans la rue principale, lieu de l'attaque.

« Falloujah sera le cimetière des Américains », criait un homme, le visage caché par un foulard. « Nous sommes prêts à les tuer tous. Nous les attendons. Quand ils vont venir chercher les corps et les voitures, nous allons les couper en morceaux. Qu'ils viennent si ce sont des hommes », a-t-il dit en référence aux soldats américains.

Le porte-parole de la coalition, Dan Senor, a accusé les assaillants d'être « une petite minorité



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE ©

De jeunes Irakiens ont scandé des slogans anti-américains sous le cadavre calciné d'un civil américain suspendu à un pont au-dessus de l'Euphrate, hier à Falloujah, au sud de Bagdad.

qui veut restaurer » l'ancien régime de Saddam Hussein.

La foule a ensuite pendu les deux victimes, dont l'une n'avait plus de tête, par les pieds à un pont enjambant l'Euphrate. Les habitants ont alors jeté des pierres aux dépouilles, en criant : « À

bas l'occupation, à bas l'Amérique ».

Puis des jeunes gens ont descendu les corps et les ont posés sur le sol, laissant d'autres habitants leur donner des coups de pied et les poignarder.

Un témoin, Ali Mohammad, 31

ans, a affirmé que le convoi était composé de trois voitures. « L'une d'elles a réussi à s'enfuir en accélérant. La deuxième a été touchée et la troisième a essayé de rebrousser chemin, mais des hommes armés l'ont atteinte », a-t-il raconté.

Nouveau gouvernement Raffarin: un remaniement de surface



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Jacques Chirac aura besoin de tout son talent de persuasion ce soir lorsqu'il interviendra sur les deux principales chaînes de télévision.

Car le nouveau gouvernement Raffarin, formé trois jours après la débâcle historique de la droite aux élections régionales, ne constitue pas franchement une révolution. Et le porte-parole du Parti socialiste, Julien Dray, l'a aussitôt qualifié de « gouvernement d'interim, déjà usé ».

Alors que la droite a perdu 21 régions sur 22 et que les 19 ministres engagés dans la bataille ont été battus, le président Chirac a confirmé Jean-Pierre Raffarin au poste de premier ministre. Et celui-ci a reconduit tous les poids lourds du précédent gouvernement : certains restent à leur poste (Justice, Défense, Transports, Agriculture), quelques autres jouent au jeu de chaises musicales ou montent en grade. Les rares nouveaux venus à des postes clés sont de vieux routiers de la politique. Pour compléter le tableau, on a rajouté à la tête de secrétariats d'État très secondaires des quasi-inconnus, quelques jeunes et des femmes. Pour un total de 17 « vrais » ministres et de 26 secrétaires d'État.

Le plus clair dans ce remaniement, c'est que Chirac et Raffarin se sont débarrassés de quelques

ministres importants venus en 2002 de la « société civile », et de quelques autres « gaffeurs ».

Tel que prévu, l'ancien grand patron de l'industrie, Francis Mer, est remercié de son poste de ministre de l'Économie et des Finances. Malgré une allure à la John Wayne et un franc-parler sympathique, l'ancien PDG d'Usinor n'avait jamais établi son autorité sur son secteur. L'autre victime illustre : le philosophe à la mode Luc Ferry, qui avait plutôt spectaculairement échoué au ministère de l'Éducation et avait dû affronter des grèves majeures au printemps dernier. De la même manière, le ministre de la Culture et de la Communication, Jean-Jacques Aillagon, très bien vu des milieux culturels à son arrivée, a payé pour le conflit des « intermittents du spectacle », qui avait provoqué l'annulation des plus importants festivals de théâtre et de musique de l'été dernier.

Au rayon plus politique, le ministre de la Santé, Jean-François Mattei, a été sanctionné pour sa gestion désastreuse des 15 000 victimes de la canicule en août dernier. Exit également deux « gaffeuses » impénitentes : la ministre de l'Écologie, Roselyne Bachelot, et celle de l'Industrie, Nicole Fontaine.

En guise de nouveauté, le ministère des Affaires étrangères échoit au commissaire européen Michel Barnier, déjà plusieurs fois ministre. Et un autre ancien ministre — et maire de Toulouse —, Philippe Douste-Blazy, reçoit la difficile responsabilité de la Santé, donc de la réforme de l'assurance-maladie.

Faute de changer de premier mi-

nistre, le président Chirac a accordé une promotion spectaculaire à la personnalité de droite la plus populaire dans le pays : de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy passe à l'Économie et aux Finances, mais avec des compétences très élargies, quatre ministres sous ses ordres et le rang de ministre d'État. Défi quasi impossible : la dette publique est à 63 % du PIB, le déficit de 2003 est à 4,1 %, et le seul programme en vue consiste à sabrer les dépenses, le train de vie de l'État et le nombre de fonctionnaires.

De la même manière, le nouveau superministre de l'Éducation et de la Recherche, François Fillon, a peu de choses à offrir au quelque million d'enseignants, sinon des réductions de postes et de budgets.

Le plus original dans ce remaniement vient du transfert de Dominique de Villepin, flamboyant ministre des Affaires étrangères, au ministère de l'Intérieur, où il devra visiter les commissariats de police.

Le « Raffarin trois » aurait pu bénéficier du renfort de quelques alliés de poids. Notamment des centristes dissidents de l'UDF menés par François Bayrou. Celui-ci a carrément refusé les propositions et interdit à ses lieutenants d'entrer au gouvernement.

Tout s'est passé hier comme si le président Chirac avait souhaité le remaniement le plus modeste possible. Une façon de marquer le coup, tout de même, après le grave désaveu de dimanche soir. Mais sans vraiment jeter des troupes neuves dans la bataille. Avec deux échecs redoutables — les élections européennes de juin, et l'explosive réforme de l'assurance-maladie —, mieux valait « user jusqu'à la corde » le premier ministre Raffarin. Pour repartir dans quelques mois avec une équipe nouvelle.

Aide internationale de 8,2 milliards pour l'Afghanistan

Le Canada a engagé 1,2 milliard en Irak et en Afghanistan depuis le 11 septembre 2001

FRANÇOIS BERGER

La communauté internationale s'est engagée à verser 8,2 milliards de dollars américains d'aide à l'Afghanistan pour les trois prochaines années, a annoncé hier le ministre afghan des Finances, Ashraf Ghani, à l'issue de la première journée de la Conférence internationale de Berlin sur l'avenir de ce pays.

La ministre canadienne de la Coopération internationale, Aileen Carroll, a de son côté annoncé l'octroi de 250 millions \$ canadiens (environ 190 millions \$ US) entre 2005 et 2007. Cette aide au développement s'ajoute aux 366 millions (dollars canadiens) déjà consentis à l'Afghanistan par Ottawa depuis l'automne 2001 et dont la dernière tranche de 100 millions sera versée cette année.

Ottawa fournira aussi une aide de 5 millions (3,8 millions US) sur les 135 millions US nécessaires à l'organisation des élections afghanes prévues en septembre prochain.

Avec les 250 millions (canadiens) déjà prévus sur deux ans pour sa participation militaire au maintien de la paix en Afghanistan et les 300 millions accordés en aide au développement à l'Irak, le Canada aura engagé près de 1,2 milliard d'aide dans ces deux pays à la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

La ministre Carroll, qui s'adressait hier aux médias canadiens au cours d'une conférence téléphonique tenue de Berlin, a confirmé que le Canada réduira à 500 soldats, dès août pro-

Falloujah, une ville sunnite, est le théâtre d'attaques régulières contre les forces américaines et ses habitants sont farouchement hostiles à l'occupation de l'Irak.

Le général américain Mark Kimmitt a confirmé que les victimes travaillaient pour la coalition, mais il n'a pas dit ce que ces quatre hommes faisaient à Falloujah. Certains portaient des gilets pare-balles.

Les Forces de défense civile irakiennes ont appelé la population de Falloujah à collaborer avec elles pour rétablir le calme dans la ville. « Un accord a été négocié avec les forces d'occupation pour lever le siège de la ville », a dit un porte-parole. Des unités du corps des Marines fermaient depuis jeudi dernier l'entrée orientale de la ville.

À Washington, la Maison-Blanche a accusé des terroristes et des militants restés fidèles à l'ancien régime de Saddam Hussein d'être responsables de ces « attaques horribles ». « Certains font tout ce qu'ils peuvent pour essayer d'empêcher » le transfert de souveraineté, prévu le 30 juin, à un gouvernement irakien, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, en ajoutant que les États-Unis « ne se détourneront pas de l'effort » en faveur de l'implantation de la liberté et de la démocratie en Irak.

Par ailleurs, plusieurs milliers de chiites manifestaient hier soir à Bagdad, pour la quatrième journée consécutive, pour protester contre la fermeture par la coalition du journal du chef radical chiite Moqtada Sadr.

« À bas les États-Unis », ont scandé les manifestants en appelant à la réouverture du journal *Al-Hawza al-Natiqa*. L'ordre de fermeture, signé par l'administrateur civil américain Paul Bremer, accusait le journal d'avoir « publié des articles qui prouvent une intention de troubler la sécurité et d'inciter à la violence contre la coalition ».

chain, ses forces armées déployées en Afghanistan dans le cadre de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), sous mandat de l'OTAN. Ottawa fournit en ce moment un contingent de 2050 soldats à l'Isaf, soit près du tiers des troupes internationales présentes dans le pays.

Pour l'année en cours, la communauté internationale s'est engagée hier à verser à l'Afghanistan 4,4 milliards de dollars US, a précisé le ministre Ashraf Ghani, pour qui les objectifs afghans « sont atteints à 100 % ». Lors de la première conférence des donateurs, à Tokyo en 2002, l'Afghanistan avait obtenu des engagements de 4,5 milliards sur deux ans.

Pour les trois années à venir, Kaboul s'est fixé un objectif de 11,8 milliard de dollars US. Sur sept années (à l'horizon 2012), les besoins afghans sont estimés à 27,5 milliards.

L'aide américaine pour la troisième année (2006-2007) n'est pas incluse dans l'évaluation de 8,2 milliards, car les sommes promises doivent être adoptées par le Congrès. Les États-Unis prévoient le versement de 2,2 milliards de dollars en 2004.

L'Union européenne a promis 600 millions d'euros sur trois ans. Le Japon a débloqué 400 millions de dollars US pour les deux prochaines années, la Grande-Bretagne 500 millions pour trois ans, l'Allemagne 320 millions d'euros pour quatre ans. La Banque mondiale a promis 900 millions pour trois ans.

Avec la collaboration de l'AFP

La section des brochures touristiques

Un cahier spécial à ne pas manquer samedi 3 avril dans

LA PRESSE

Sécurité Lacunes au Canada

Une « affaire interne » pour Washington

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Souvent prompt à critiquer le gouvernement canadien, l'administration de George W. Bush a semblé hier prendre avec un grain de sel les conclusions de la vérificatrice générale du Canada quant aux brèches dans le système de sécurité du pays.

Un haut responsable du département américain de la Sécurité intérieure a dit hier ne pas s'inquiéter outre mesure des déficiences constatées dans le rapport publié mardi à Ottawa, préférant souligner l'engagement du gouvernement canadien en la matière.

« Personne ne sera montré du doigt. Nous reconnaissons que tout le monde tente de rehausser la sécurité », a

déclaré le sous-secrétaire pour la sécurité des transports et frontières au département de la Sécurité intérieure, Asa Hutchinson, lors d'un point de presse à Washington.

« Les deux pays travaillent très activement à améliorer la sécurité. Et je dis que de mon point de vue, notre coopération avec les autorités gouvernementales, le gouvernement du Canada, s'est effectuée au plus haut niveau avec un engagement extraordinaire », a affirmé M. Hutchinson.

« Chaque fois que nous avons demandé quelque chose, il y a eu une réponse. Pas seulement en termes de rhétorique, mais en termes d'investissements. Et nous sommes très reconnaissants pour ça », a ajouté le responsable américain.

Selon M. Hutchinson, il s'agit carrément d'une « affaire interne pour le Canada ». Des rapports similaires sont aussi publiés aux États-Unis, a-t-il dit. « C'est vraiment un signe que le système fonctionne bien quand vous avez un mécanisme d'équilibre entre les diverses branches du gouvernement (*checks and balances*) qui peut repérer ces types de déficiences ou de vulnérabilité qui doivent être réglées », a-t-il souligné.

Mardi, la vérificatrice générale Sheila Fraser a rapporté que le gouvernement canadien « n'a pas bien évalué les enseignements à tirer, en matière de renseignement », d'événements comme les attaques du 11 septembre 2001. Elle a indiqué que le pays demeure vulnérable à cause de ratés, dont un manque de communication

entre le gouvernement, la GRC et les services de renseignement.

Plusieurs fois questionné pour savoir s'il jugeait le tout préoccupant, M. Hutchinson n'a jamais répondu par l'affirmative. En revanche, il a affirmé que cela prouve que les gouvernements canadien et américain font face à des « défis énormes » en la matière et il a plaidé pour une harmonisation des politiques d'immigration et des octrois de visas.

L'arrestation récente d'un homme soupçonné d'activités liées au terrorisme à Ottawa, pour laquelle « la GRC doit être applaudie », permet selon lui de tirer les mêmes conclusions. « Ça souligne le danger et le fait que nous ne sommes pas à l'abri des activités terroristes au Canada et aux États-Unis et que nous sommes

toujours une cible. Le monde est extrêmement dangereux », a-t-il dit.

M. Hutchinson a rencontré les journalistes à la suite d'une allocution prononcée dans le cadre d'une rencontre organisée par les chambres de commerce du Canada et des États-Unis. Y était aussi invité le secrétaire parlementaire du premier ministre canadien chargé des relations Canada-États-Unis, Scott Brison.

Ce dernier a lui aussi fait l'éloge du travail accompli par le Canada pour ce qui est de la sécurité depuis les attaques terroristes de 2001. « Nous devons promouvoir le message positif selon lequel nous avons fait des progrès formidables au Canada. Malgré un rapport, le fait est que nous avons fait des progrès formidables des deux côtés de la frontière », a-t-il dit.

Des milliers de réfugiés oubliés



MARC THIBODEAU

ENVOYÉ SPÉCIAL AU RWANDA

KIBUYE — Le camp de réfugiés de Kiziba est dans les nuages, mais l'endroit n'a rien de paradisiaque.

Perché sur une montagne dans une région de l'ouest du pays d'une beauté à couper le souffle, il sert de résidence depuis près de 10 ans à environ 15 000 hommes, femmes et enfants venus du Congo, à quelques kilomètres de distance.

Parmi eux figurent Innocent Hakizimana, un Tutsi de 27 ans qui a fui la région du Kivu en 1996 avec 12 membres de sa famille pour sauver sa vie. « C'était horrible. Il y avait la guerre tribale, il y avait des soldats

de l'ancienne armée rwandaise et des miliciens hutus ainsi que des soldats du Front patriotique rwandais (FPR) qui se battaient, dit-il.

« Il y a encore beaucoup de personnes tuées là-bas. Les gens meurent comme des mouches », poursuit le jeune homme alors qu'une soixantaine d'enfants et d'adultes mal vêtus et mal lavés entourent le représentant de *La Presse* pour écouter.

Bien que les conditions de vie dans le camp, géré par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, soient « très difficiles », M. Hakizimana affirme n'avoir aucune intention de retourner vivre au Congo. « Tant qu'il y aura la guerre, on ne va pas rentrer », dit-il. Une adolescente tenant dans ses bras un nouveau-né ayant vu le jour dans le camp affirme elle aussi qu'il n'est pas question de rentrer « sans la paix ». La hutte de boue de 15 mètres carrés qu'elle partage avec cinq autres personnes n'y changera rien. Le sort de M. Hakizimana et des autres réfugiés du camp constitue une illustration de l'impact

déstabilisant que le génocide rwandais a eu sur l'ensemble de la région au cours de la dernière décennie.

Au milieu de l'été 1994, des milliers de soldats et de miliciens hutus engagés dans le génocide ont fui vers le Congo voisin en entraînant avec eux plus d'un million de civils hutus apeurés par l'arrivée du Front patriotique rwandais.

Quelques années plus tard, le gouvernement de Kigali, évoquant la nécessité d'éliminer la menace posée par les extrémistes hutus réfugiés dans les camps au Congo, lance une offensive militaire avec l'aide de l'Ouganda qui mènera finalement au renversement du gouvernement du dictateur Mobutu.

En 1997 et 1998, le gouvernement rwandais réprimera dans le sang une offensive hutue dans le nord du pays. L'affrontement fera des dizaines de milliers de morts chez les civils et sera suivi par une seconde guerre sanglante au Congo, officiellement terminée depuis la fin de 2002.

Le génocide a aussi eu un impact

gligeable dans la région. Ces déplacements de population, souvent réalisés dans la panique, ont aussi eu pour effet de séparer nombre de parents et d'enfants, parfois pour de longues années.

À la suite du génocide, plusieurs ONG internationales ont été mobilisées pour rapatrier au Rwanda des filles et des garçons répartis dans toute la région.

« Il y a eu des centaines de milliers de cas qui ont dû être traités. Pour nous, c'est devenu de la routine. Il y en a encore une vingtaine qui doivent être rapatriés au Rwanda cette semaine », indique un porte-parole au bureau de la Croix-Rouge internationale à Kigali.

Nombre d'enfants déplacés n'auront jamais cette chance comme en témoignent au camp de Kiziba plusieurs petites croix en bois posées dans un cimetière de fortune.

JOYEUSES PÂQUES !

Nikon COOLPIX 3200

- Appareil photo numérique
- Résolution 3.2 millions de pixels
- Zoom 3x optique équivalent 38-115mm
- Mémoire intégrée
- Mode vidéo avec son
- Interface USB

429⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSIION PHOTO NUMÉRIQUE

Nikon COOLPIX 8700

- Appareil photo numérique
- Écran pivotant
- Résolution 8 millions de pixels
- Zoom 8x optique équivalent 35-280mm
- Mode vidéo avec son
- Interface USB
- Sabot de flash intégré

1349⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSIION PHOTO NUMÉRIQUE

Nikon D70

- Boîtier semi-professionnel numérique
- Résolution 6 millions de pixels
- Objectif 18-70 mm f/3.5-4.5 AFS
- 5 zones de mise au point
- Mode rafale 3 images / seconde
- Obturateur 1/8000 secondes
- Accepte carte Compact Flash type I et II

1899⁹⁹\$

RECEVEZ 25\$ D'IMPRESSIION PHOTO NUMÉRIQUE

L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert | Montréal, Québec

www.lozeau.com

Club Med

*inclus

Vos vacances LE tout-comprisSM comprennent:

- un hébergement supérieur
- bar ouvert avec alcools de marque et boissons non-alcoolisées
- des spectacles et divertissement tous les soirs
- collations toute la journée
- tennis

rêvasser

- danse sous les étoiles
- plongée libre
- démonstrations culinaire
- voile
- programme hors pair pour enfants
- disco Yoga
- ski nautique
- trapèze volant
- plages parfaites
- une moyenne de 20 hectares de paradis
- instructions sportives
- et beaucoup plus pour un seul prix

Columbus Isle, Bahamas

Vol direct de Montréal-Trudeau

Columbus Isle propose aux couples de vivre une expérience des plus romantiques dans les Bahamas. De votre bungalow aux couleurs des Caraïbes, vous n'aurez qu'à traverser la plage où vous attendent de nombreuses activités nautiques ou prenez un rendez-vous pour un massage sur la plage; la détente est parfois l'activité la plus recherchée.

À partir de **1 599 \$**

Départs du 29 avril au 12 juin

Épargnez jusqu'à **1 904 \$**

par couple!

Appelez votre agent de voyages ou **1-800-CLUBMED clubmed.ca**

Modalités spécifiques de réservation: Conditions générales de réservation: Départs de Montréal. Pour les nouvelles réservations seulement. Les prix s'appliquent seulement aux adultes de 16 ans et plus. Minimum de 7 nuits requis. Le Club Med se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à ces offres à tout moment et sans préavis. Les prix sont par personne pour 7 nuits dans une chambre standard en occupation double et comprennent les taxes. Frais d'adhésion non inclus. Les places sont sujettes à la disponibilité. Les réservations de groupe ne sont pas admissibles. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Les conditions générales de la brochure en vigueur s'appliquent. PR_04_01

Marc Mullie MD
30,000 chirurgies

LASERVUE

vous offre ce qu'il y a de mieux pour vous...

Gordon Balazsi MD
30,000 chirurgies

PLAN BRONZE

LASIK DE BASE

PLAN ARGENT

LASIK STANDARD

PLAN OR

LASIK SUR MESURE

(514)-738-6666

www.laservue.net

Stationnement gratuit

AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC

FORAÎT SKI

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique

À PARTIR DE **169 \$**

PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS POUR 2 PERSONNES

À PARTIR DE **179 \$**

POUR 1 NUIT POUR 2 PERSONNES

DETENTE APRÈS-SKI AU NOUVEAU SPA DU MANOIR

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822
Courriel: admin@manoir-victoria.com

MANOIR VICTORIA

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS AUTRES FORAÎTS www.manoir-victoria.com 1 800 463.6283

Super samedi

et

vendredi!

vendredi et samedi

Les 500 premiers clients qui
entreront par les portes du centre
commercial (près du rayon des
produits de beauté) recevront un

**bon d'achat de
marchandise de
10\$ superdollars**

Valide seulement le jour d'émission, à l'achat de 50 \$ minimum, avant les taxes.
Il y a des exclusion; consultez le bon d'achat pour plus de détails. Dans la limite des stocks.

**Obtenez le
double de
points du
Club Sears**

**pour tous les meubles*, ensembles
matelas-sommier, gros appareils
ménagers et appareils électroniques,
avec la carte Sears,**



Sur approbation de votre crédit. Pour les achats par catalogue et sur sears.ca, mentionnez le
n° d'offre spéciale 9416 22378. L'offre ne s'applique pas aux frais de contrat d'entretien, de livraison
ou d'installation. Offre en vigueur jusqu'au samedi 3 avril 2004. R/01 Meubles; à l'exclusion des
meubles de jardin et des meubles pour bébés des magasins Sears des centres commerciaux. Rayon
des gros appareils ménagers: À l'exclusion des aspirateurs et machines à coudre.

Prix en vigueur les vendredi 2 et samedi 3 avril 2004, dans la limite des stocks. Certains articles ont peut-être été soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement.
Les bons d'achats de marchandise de 10 \$ superdollars sont disponibles seulement dans les grands magasins Sears des centres commerciaux.

SEARS*

super rabais pour le foyer

699⁹⁸ pour le duo
Rabais 50 \$ sur duo Kenmore^{MD}.
Laveuse et sècheuse de très grande capacité
 Laveuse. 6 cycles et 3 niveaux d'eau.
 N° 14112. **399,99**
 Sècheuse. 6 options et 3 réglages de température.
 N° 64112. **349,99**

229⁹⁴
Téléviseur Prima 27 po
 Définition de 600 lignes. Affichage du menu à l'écran, entrées A/V et S-vidéo arrière, télécommande. N° 15465. Rég. Sears 249,94.
 Pour certains appareils électroniques, nos prix en magasin peuvent être plus bas que nos prix annoncés

rabais 50\$
Lave-vaisselle Kenmore à encastrer
 Distributeur automatique d'agent de rinçage. 4 options. N° 73302. Rég. Sears 349,99.
299⁹⁹
 Supplément pour l'installation; elle est garantie. Détails en magasin.

rabais 100\$
Téléviseur JVC^{MD} série D, 27 po
 Filtre peigne numérique à 3 lignes. Définition de 600 lignes. Programmation à l'écran. Son surround matriciel. Télécommande universelle.
 N° 15458. Rég. Sears 449,99
349⁹⁹

rabais 120\$
Four à micro-ondes de 1,6 pi³ à hotte intégrée.
 Affichage à DEL. 1 000 W de puissance. 10 niveaux d'intensité.
 N° 85030. Rég. Sears 399,99.
279⁹⁹

rabais 90\$
Mobilier de jardin 'Southampton' de 11 pièces
 Comprend 4 fauteuils avec coussins. Table ronde de 48 po, parasol de 7 1/2 pi réglable à 3 positions avec manivelle, socle en fonte. Monture en aluminium résistant à la corrosion. Table à plateau en verre trempé.
 N° 98950. Rég. Sears 549,99.
459⁹⁹

rabais 200\$
Canapé Dakota
 Rég. Sears 799,99
599⁹⁹
 Meubles assortis et options sur commande aussi en solde

rabais 350\$
Grand ensemble matelas-sommier 2 places SEARS-O-PEDIC^{MD} de la série Prestige 3512SS à ressorts indépendants.
 Rég. Sears 1099,98.
749⁹⁸
 Aussi disponible en formats lit 1 place, 2 places et TG 2 places

super rabais mode

rabais 50%
Soutiens-gorge et culottes en boîte Triumph^{MD} à prix ordinaires
 Et, rabais 30% sur soutiens-gorge et culottes mode coordonnés sur cintre Elita^{MC}, Elita Freestyle^{MC}, Triumph, et Warner's^{MD} à prix ordinaires

rabais 35%
Tous les colliers, bracelets, boucles d'oreilles et bagues sertis de diamants Jessica à prix ordinaires
 Et, rabais 55% sur bijoux 'Diamond Fantasy' en or 10K ou 14K à zircon cubique à prix ordinaires.
 Le choix peut varier suivant le magasin.

rabais 30%
Tous les maillots de bain et shorts à prix ordinaires pour garçons et filles
Filles. Tailles 2-16
Garçons. Tailles 2-18
 À l'exclusion des articles Sears 'Valeur sûre' et des articles de la collection 'Lizzie McGuire'

rabais 55%
Tous les ensembles de bagages à prix ordinaires
 À l'exclusion des articles Sears 'Valeur sûre'
 Le choix peut varier suivant le magasin

rabais 30%
Toute la mode TanJay^{MD}, Alia, Alia Sport, Alfred Dunner^{MD} et Haggard^{MD} pour elle à prix ordinaires pour femmes
 À l'exclusion des articles Sears 'Valeur sûre', SEARS les essentials et des articles actuellement annoncés
 Certaines marques disponibles en tailles spéciales

rabais 30%
All Women's reg.-priced Jessica^{®/MD} Sport and Nevada[®] fashions
 À l'exclusion des articles Sears 'Valeur sûre', SEARS les essentials et des articles actuellement annoncés

rabais 40%
Chemises sport et jeans en denim Nevada à prix ordinaires pour hommes
 À l'exclusion des articles Sears 'Valeur sûre' dont le prix se termine par ,97 et des articles actuellement annoncés

rabais 40%
Toute la mode tout-aller Van Heusen^{MD} à prix ordinaires pour hommes

Prix en vigueur les vendredi 2 et samedi 3 avril 2004, dans la limite des stocks. Certains articles ont peut être été soldés au cours de la semaine dernière. Achats sur place seulement. Les bons d'achats de marchandise de 10 \$ superdollars sont disponibles seulement dans les grands magasins Sears des centres commerciaux

SEARS[★]

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Prière à saint Ethelred



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Après les attentats du 11 septembre 2001, Ottawa a débloqué une enveloppe de 7,7 milliards supplémentaires sur cinq ans pour assurer une plus grande sécurité aux citoyens du Canada. Or, cette somme faramineuse n'aura pas réussi à assurer les prestations les plus élémentaires en matière de sûreté nationale. C'est-à-dire : une communication efficace entre les diverses agences de renseignement ; l'identification adéquate des gens qui entrent au pays ; l'accès aux avions sur le tarmac des aéroports.

Rassurant, n'est-ce pas ?
 « Nous devrions avoir pour

L'État, toujours plus impliqué dans ce qui ne le regarde pas, est en même temps toujours plus inapte à s'occuper des choses qui le concernent.

saint patron... Ethelred, l'Imprévoyant ! » disait Thomas Axworthy (ex-secrétaire de Pierre Trudeau), récemment, devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

S'il était encore nécessaire de le démontrer, cela suffirait à prouver que l'État, s'il s'immisce toujours davantage dans les sphères qui ne le regardent pas, est en même temps toujours plus inapte à s'occuper des choses qui le concernent.

Faut-il rappeler que la sécurité physique de ses citoyens est la première responsabilité de l'État ? (La deuxième, en fait, après celle consistant à ne pas assassiner lui-même ses propres commentants, ce dont ne se sont pas privés des dizaines d'États depuis un siècle.) Cela passe même avant les soins médicaux et

l'éducation, puisque, pour être en santé et s'instruire, il faut d'abord rester en vie.

Faut-il rappeler en outre que 7,7 milliards, c'est presque huit fois la somme disparue dans le triangle des Bermudes de la fonction publique pour un registre des armes à feu qui était inutile et qui, de surcroît, ne fonctionne toujours pas ? Ou encore : 77 fois le montant d'argent public englouti dans le naufrage (le scandale ? le dossier ?) des commandes ?

Bref, en moins de 48 heures, la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, ainsi qu'un comité du Sénat ont déposé deux rapports assez accablants sur l'état de préparation du pays face à un certain nombre de menaces.

Au premier rang de celles-ci, se trouve évidemment le terrorisme international.

À la décharge de l'appareil fédéral, il n'y a pas que le laxisme traditionnel dont l'État fait preuve dans ses missions essentielles pour expliquer cette situation.

Depuis un demi-siècle au moins, le Canadien moyen ne se sent pas très concerné par les problèmes de sécurité et de défense — ce qui se reflète forcément dans la façon dont il est gouverné.

C'est ce que soutient, par exemple, l'historien J.L. Granatstein dans son ouvrage *Who Killed The Canadian Military*, qui a fait beaucoup de bruit à l'ouest de Gatineau. Il note, pour le déplorer, que « nous avons toujours présumé que nous étions en sécurité, notre territoire inviolable, convaincus que les Américains nous défendraient s'il le fallait... »

C'était une attitude irresponsable pendant la guerre froide. Elle l'est encore davantage aujourd'hui, alors que la sécurité est moins une affaire de chars d'assaut et de plans tactiques que d'ordinateurs et de renseignement. Et alors que l'invulnérabilité n'existe plus nulle part — parlez-en aux Madrilènes, qui en sont brutalement arrivés à ce constat au matin du 11 mars.

Il ne s'agit pas de sombrer dans la paranoïa. Mais de s'assurer qu'Ottawa, qui prélève et dépense des sommes gigantesques, remplisse son premier devoir.

Dogme et réalisme



mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Une entente cruciale vient d'être conclue entre Air Canada et son plus important syndicat, la section locale 140 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale qui compte 11 500 membres. Cette entente porte sur la nature des régimes de retraite, un enjeu majeur, objet d'une véritable partie de bras de fer entre le transporteur montréalais et ses employés syndiqués. Nous saluons le compromis atteint, car en acceptant de part et d'autre de mettre de l'eau dans leur vin, les deux parties ont ouvert une brèche salutaire, qui pourrait assurer la survie d'Air Canada.

Tout a commencé en février dernier alors que Trinity Times Investments, société appartenant à Victor Li, qui s'était engagé à investir 650 millions de dollars dans le transporteur, a exigé sans crier gare un changement dans la nature des régimes de retraite. M. Li voulait imposer à un certain nombre d'employés d'Air Canada un régime de retraite à cotisations déterminées. Ce régime s'avère moins coûteux pour l'employeur que le régime à prestations déterminées, l'actuel régime de retraite des employés d'Air Canada. Le régime exigé par Victor Li est cependant nettement plus risqué pour l'employé. En effet, ce dernier ne connaît pas le montant des prestations auxquels il aura droit et c'est lui qui assume le rendement du régime.

Les syndicats ont dénoncé la manoeuvre et refusé catégoriquement de céder au chantage de M.

Li. Avec raison, car Air Canada s'était engagée formellement à ne pas modifier la nature des fonds de retraite. Forts de cet engagement, les différents syndicats de l'entreprise avaient ensuite accepté différentes mesures de restructuration, mesures qui allaient permettre à Air Canada d'économiser 1,1 milliard de dollars par année en coûts de main-d'oeuvre.

Malgré certains efforts de rapprochement, les deux parties sont demeurées sur leur position. Lundi, James Farley, le juge responsable du processus de restructuration d'Air Canada, fixait au 15 avril la date où Air Canada devait compléter sa restructuration financière sous la protection de la loi. Au-delà de cette date, c'est carrément la faillite qui guettait le transporteur.

C'est alors que Jean Jallet, président directeur général national du district 140 du syndicat des machinistes, a décidé de tout mettre en oeuvre pour tenter de trouver une solution de compromis. En acceptant de conclure une entente avec Air Canada, M. Jallet a mis de côté le dogmatisme syndical pour répondre aux demandes pressantes de ses membres qui voulaient une solution négociée. La direction du syndicat a par ailleurs réussi à arracher d'importantes concessions d'Air Canada. Le transporteur offrira à tous les employés actuellement en poste la possibilité de choisir le type de régime qu'ils préfèrent. Plus question de leur imposer quoi que ce soit, sauf pour les nouveaux venus qui, eux, devront adhérer au régime à cotisations déterminées.

En fin de journée hier, la direction nationale du syndicat des machinistes désavouait officiellement l'entente conclue par la section du district 140. Il est à souhaiter que la flexibilité l'emportera sur le dogmatisme. Il en va de la survie d'Air Canada et des milliers d'emplois qui en dépendent.

RENCONTRE IMPROBABLE



serge.chappleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Un budget vertement critiqué

Un instant. Quelqu'un a-t-il remarqué que, pour offrir un chèque de 2000 \$ pour un premier enfant, Yves Séguin vient d'abolir un crédit d'impôt d'une valeur de 2700 \$? De plus, le programme de soutien aux enfants sera amputé à partir d'un revenu familial de 42 000 \$ (ce qui n'est tout de même pas la mer à boire comme salaire annuel). Malgré son apparente générosité, le gouvernement Charest reprend d'une main ce qu'il donne de l'autre. De plus, est-il sage de parvenir à un faux déficit zéro en dilapidant le patrimoine des Québécois ? La vente de feu annoncée de 880 millions de dollars nous fera perdre à jamais des actifs importants. Quelles coupes le ministre devra-t-il opérer l'an prochain pour combler ce revenu alors inexistant ? Vendra-t-il nos chemises ?

Alexandre Boulérice

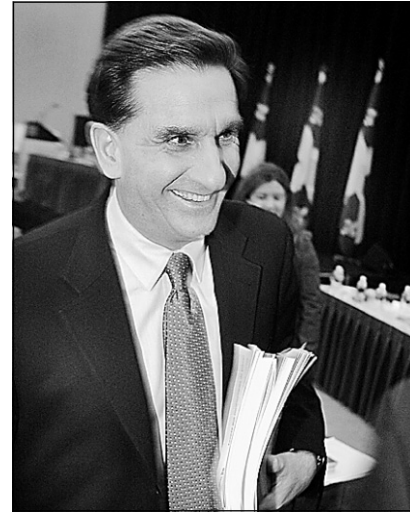
« Méchant » soutien aux enfants !

Dans son budget, le ministre Séguin a annoncé l'abolition des crédits d'impôt dont jouissaient les familles jusqu'à maintenant pour les remplacer par un « Programme de soutien aux enfants », soit la distribution d'allocations (des beaux chèques !) aux trois mois. Plus la famille est démunie, plus les chèques seront gros. Pour les familles ayant des revenus de plus de 91 000 \$, par contre, aucune aide ne sera versée. Quelle belle nouvelle ! Nos revenus familiaux étant légèrement plus élevés que le plancher de 91 000 \$, nous venons de perdre nos crédits d'impôt. Avec mes deux enfants en bas âge, c'est plus de 1000 \$ (net) que nous venons de perdre (déduction pour enfants à charge) avec votre beau budget « à l'avantage des familles ». Je vais m'en remettre, soyez-en certain. De toute façon, nous sommes si riches avec nos 91 000 \$ de revenu (peu importe si le fisc nous enlève 40 % de cette somme en partant) que je ne sais même pas si je vais m'en souvenir aux prochaines élections. Mais si j'étais les libéraux, je ne gagerais pas là-dessus...

Sébastien Lefrançois
 Montréal

Financer la médiocrité

Un budget scandaleux qui prévoit un allègement fiscal pour ceux qui ne paient déjà pratiquement pas d'impôt ! Les soi-disant « riches », c'est-à-dire les familles qui font plus que 53 000 \$/an, devront comme auparavant continuer à



Yves Séguin

payer pour la paix sociale et financer la médiocrité. L'exode des cerveaux ne fera que se poursuivre. Vive le socialisme/communisme à la québécoise.

Mario Léveillé

Comme les péquistes !

Cette année, Yves Séguin vend notre argenterie pour équilibrer son budget. Va-t-il vendre nos culottes l'an prochain pour le faire encore ? Jean Charest avait dit que les libéraux étaient prêts ! Ce qu'il avait omis de préciser c'est qu'ils étaient prêts à continuer à nous mentir. Comme les péquistes !

A. Poitras

Calcul frauduleux

Calculer une baisse d'impôts en additionnant les versements à ceux qui ne paient pas d'impôts dans le calcul du milliard promis. C'est frauduleux. Avec de semblables calculs dans ma déclaration d'impôts, je me ferais poursuivre.

Gilbert Bournival

Défendre la classe moyenne

Le budget Séguin oublie complètement la classe moyenne, les 30 000 \$-50 000 \$ sans enfant. On est en train de créer des classes dans notre bonne société québécoise : les BS, les familles avec enfants, les sans-enfant, la classe moyenne, les riches, etc. Le risque est grand de tomber dans l'anarchie fiscale avec une telle façon de penser. Aujourd'hui, la famille avec enfants et les BS en profitent, mais la classe moyenne mariée ou non, quand va-t-elle profiter d'une baisse d'impôts ? Dans notre société, il y a trop de

Bougon improductifs. C'est ça le problème. La classe travaillante se ruine en impôts de toutes sortes pour payer pour les improductifs. Avec un tel système, il n'est pas surprenant de voir certaines personnes sur le BS depuis 30 ans de ne pas vouloir en sortir. Des familles Bougon, ça existe, j'en connais une couple parmi mes « amis ». Il est grand temps de remettre les jeunes BS au travail, peu importe le genre d'emplois disponibles ; le travail, c'est la santé et la prospérité. On est en voie de créer une race de profiteurs et de paresseux, avec tous les avantages pécuniaires dont le gouvernement fait profiter ces personnes. À quand un organisme de défense de la classe moyenne ?

Bernard Lavallée

Le ministre recalé

Proverbe zen japonais : « L'argent n'a pas d'oreille mais il entend tout. Il n'a pas de jambes, mais il court très vite ! » Ce budget Séguin « Iznogoud » n'est pas du tout conforme aux réalités des Québécois qui paient et paient encore ! Nous avons élu un gouvernement de droite. Ce n'était surtout pas pour qu'il réalise une pseudo politique de gauche ! Élève-ministre Séguin : 0/20. Vous être RECALÉ !

Jean-Pierre Manzoni

Des lofleurs en rut

Le ministre Séguin a trouvé par miracle 650 000 \$ pour relocaliser l'École nationale de l'humour. Dans le budget de mardi, cependant, on annonce une baisse de 400 000 \$ au budget alloué aux conservatoires de musique et d'art dramatique. Les conservatoires ont été démenagés à la hâte récemment sous promesses qu'on leur trouverait un toit digne du nom de cette institution nationale. Non seulement on attend toujours notre nouvelle résidence, mais on voit un budget déjà restreint être coupé (si peu soit-il !) à l'avantage de nos collègues de l'humour ainsi que ceux de la nouvelle « télé-réalité »... Décidément, au Québec, on préfère payer pour de l'humour (pas si drôle que ça la plupart du temps) et des lofleurs en rut plutôt que pour des musiciens et comédiens qualifiés. « Briller parmi les meilleurs », vous dites ? Triste...

Éric Beaudoin
 Étudiant au Conservatoire de musique de Montréal

Les ravages de l'ambition



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

L'ambition. Le désir du pouvoir. Être chef, quitte à détrôner le chef élu. Tuer le père, dirait Freud, pour prendre sa place... Ces puissantes émotions retrouvent une fois de plus leur place dans notre actualité politique.

Voyez Paul Martin, à Ottawa, qu'un « putsch » patiemment fomenté a enfin mené au trône. Voyez ce que raconte Pierre Duchesne, dans le troisième tome de l'excellente biographie qu'il a consacrée à Jacques Parizeau, à propos de Bernard Landry, l'homme qui voulait tant devenir premier ministre.



Nous sommes au lendemain du discours dévastateur du premier ministre Parizeau sur l'« argent et les votes ethniques ». Accablé par la défaite, M. Parizeau songe à démissionner. Ses conseillers sont divisés sur le sujet.

C'est Bernard Landry qui mènera la charge, avec ce que des témoins qualifient de cruauté inouïe. Il l'appelle dès le mardi matin : « Si vous ne démissionnez pas, je demande votre démission ! » Puis l'inonde de reproches au cours d'une réunion du comité des priorités.

« C'est terrible ! Le monde entier va nous regarder et dire que c'est un nationalisme ethnique ! On ne sera plus montrables ! Qu'avez-vous fait là ? » Selon le biographe, Landry « ne cesse de répéter à Parizeau qu'il vient de faire reculer le mouvement souverainiste de vingt ans ». Parizeau, qui a littéralement donné sa vie à ce mouvement, encaisse le coup sans mot dire.

(Ironiquement, le justicier venait lui-même d'être accusé d'avoir tenu des propos xénophobes le soir du référendum. Il aurait apostrophé une réceptionniste qui s'était adressée à lui en anglais en lui demandant agressivement

Selon le biographe, Landry « ne cesse de répéter à Parizeau qu'il vient de faire reculer le mouvement souverainiste de vingt ans ».

Si elle était contente que le « non » ait gagné.) L'anecdote prend ensuite une tournure presque pathétique. Landry a beau proclamer que Bouchard a le devoir de « rester à Ottawa », il sait bien, comme tout le monde, que c'est le chef du Bloc qui va succéder à Parizeau.

Alors — ici c'est Parizeau qui parle à son biographe — « Landry me fait passer des messages par toutes sortes de canaux et il me supplie de démissionner (tout de suite) pour lui laisser réaliser le rêve de sa vie qui est de devenir premier ministre, ne serait-ce que pour quelques mois à peine, parce qu'il voit bien Lucien Bouchard arriver. »

M. Parizeau assumera lui-même l'intérim jusqu'à l'arrivée de Bouchard. La supplique de Landry était, comme le signale M. Parizeau, « enfantine et ridicule », mais elle illustre bien jusqu'à quel point le désir du pouvoir peut rendre l'homme semblable à l'enfant.



Je n'ai pas eu le temps de lire ce troisième tome au complet, mais au fil des pages, je suis tombée sur d'autres révélations intéressantes.

Ainsi sur la scène touchante où Parizeau accepte le sacrifice ultime que lui propose, sondages en mains, son conseiller Jean Royer : pour la seconde moitié de la campagne référendaire, il accepte de s'effacer derrière Lucien Bouchard. On imagine la pièce, au premier étage de la maison de la rue des Braves où les deux hommes ont une conversation courte mais déterminante. L'émotion de Royer, assésnant ce coup terrible à l'égo de l'homme à qui il doit tout. La dignité pudique et retenue de Parizeau, qui se contente de dire : « Monsieur Royer, vous dites à Monsieur Bouchard que je l'appelle demain matin pour lui offrir officiellement cette fonction et lui dire que ça va. »

Pierre Duchesne décrit très bien l'euphorie qui s'est emparée des chefs du camp du Oui à la veille du scrutin. Euphorie dangereuse qui expliquera bien des ratés, à commencer par le fait que personne n'avait pensé à recouvrir d'une toile la vitre qui exposait Parizeau et son *brain trust* à tous les regards des gens (et des caméras) massés au Centre des congrès, durant cette soirée fatidique. Pire, une personne, parmi cet aréopage de gens brillants, n'avait prévu la possibilité d'une défaite ! D'où l'impact démesuré du choc, qui allait précipiter Parizeau dans la dérive verbale.

Au hasard des pages, autre anecdote incroyable. Parizeau voulait que Pierre Bourgault, le fougueux tribun indépendantiste, participe à la campagne, dans l'espoir qu'il réussirait à mobiliser les jeunes.

Encore furieux d'avoir été délogé de son poste de conseiller quelques mois auparavant, Bourgault somme Parizeau de venir chez lui. Le premier ministre se prête à la requête, et continue de mettre son orgueil sous le boisseau — la cause, toujours la cause — en se laissant patiemment accabler de reproches.

La rencontre ne donnera rien car Bourgault posait une exigence inacceptable : il voulait apparaître sur les mêmes tribunes, et sur un pied d'égalité, avec les trois chefs du Non ! Cela, au mépris du fait qu'il ne représentait personne alors que les trois autres étaient des élus et des chefs de parti ! Encore et toujours le désir du pouvoir...

« Si près du but... »

Nous vous présentons ici le texte du discours de la défaite du camp du OUI écrit par Jean-François Lisée, mais qui n'a jamais été lu par le premier ministre Parizeau. En lieu et place, M. Parizeau a prononcé un autre discours, celui où il évoquait « l'argent et le vote ethnique » comme causes de la défaite du camp du OUI. Ce texte est tiré du troisième tome de la biographie de Jacques Parizeau, *Le Régent*, écrit par Pierre Duchesne, qui vient d'être publié chez Québec Amérique.

« Un extraordinaire événement s'est déroulé aujourd'hui.

Un peuple s'est levé debout (sic).⁽¹⁾ Un peuple a voulu prendre en main sa destinée. Un peuple a touché son avenir, et il lui a manqué un tout petit souffle, un tout petit élan, pour y arriver.

Vous savez, les Québécois n'ont jamais rien fait comme les autres. Et le monde entier nous regarde ce soir, et le monde entier partage notre tristesse. Si proche, et pourtant si loin.

Mes amis, René Lévesque serait fier de nous ce soir. Il serait fier de vous.

Vous avez créé la plus vaste coalition que le Québec ait connu.

Vous avez fait faire à la souveraineté du Québec un énorme pas en avant. UN ÉNORME PAS EN AVANT.

Aujourd'hui, mes amis, la victoire nous échappe, mais tous les espoirs sont permis.

Aujourd'hui, mes amis, le peuple du Québec a donné avis : jamais il n'acceptera autre chose que d'être considéré comme un peuple. Jamais il n'acceptera d'être une province égale et normalisée.

La souveraineté du Québec n'est pas tout à fait née aujourd'hui. Mais le statu quo canadien est définitivement mort.

Je n'ai pas reçu aujourd'hui le mandat de modifier le statut du Québec. Mais je n'ai pas reçu aujourd'hui le mandat de me contenter du statut du Québec.

Si près du but, grâce à vous.

À vous les militants du Parti québécois, le navire amiral de la coalition du changement. Sans vous, rien n'aurait été possible. M^{me} Monique Simard, merci. Merci à vous et à toute votre équipe.

À vous les militants du Bloc québécois et de l'Action démocratique, à vous les partenaires qui avez donné (sic) du coffre et de la diversité à cette coalition.

À vous les dizaines de milliers de Québécois qui avez participé avec votre coeur et votre tête à la plus grande (sic) campagne de conviction que nous ayons connue.

À vous les membres du caucus québécois, et les membres du Conseil des ministres.

Je devrais les nommer tous, je n'en nomme-



Jacques Parizeau le soir du 30 octobre 1995.

PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE ©

rai que quelques-uns. Camille Laurin, qui était à nos côtés quand personne n'y croyait. Pauline Marois et Guy Chevrette, qui ont donné leur sensibilité et leur fougue à cette campagne.

Et Bernard Landry, qui a fait une campagne exemplaire. Merci.

Merci aussi aux deux autres chefs du camp du changement : M. Lucien Bouchard et M. Mario Dumont, qui ont formé avec nous une équipe sans pareille.

Ce soir, mes amis, plusieurs seront tristes, à bon droit.

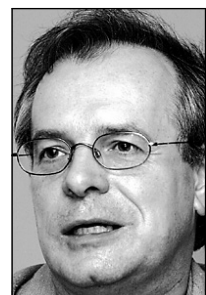
Mais si nous n'avons pas emporté la victoire, nous ne pouvons pas parler d'échec.

Nous pouvons parler d'une étape, l'avant-dernière, sur le chemin de notre indépendance.

Montréal, métropole culturelle

La dimension culturelle devrait obligatoirement être prise en compte dans toutes les décisions importantes

SIMON BRAULT



Nous vous présentons ici un extrait de l'allocution prononcée mardi dernier par le président de Culture Montréal devant la chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le statut des arts et de la culture dans nos sociétés a connu une évolution phénoménale au cours des 50 dernières années. La création, la production et la diffusion culturelles sont passées d'une situation où elles échappaient presque entièrement à la sphère économique, puis elles ont été ensuite instrumentalisées avec plus ou moins de succès et elles sont finalement objectivement positionnées au coeur du coeur des stratégies de développement des grandes agglomérations urbaines où se prennent presque toutes les décisions financières qui balisent la trajectoire économique et sociale des pays et de la planète.

Cette évolution commande un changement radical et profond en matière de politique, de planification, d'investissement et de dépenses culturelles. De façon corollaire, cette évolution oblige une redéfinition des rapports entre les artistes et les professionnels de la culture et de l'ensemble de la société.

Et Montréal a un urgent besoin de ces changements, de cette reconfiguration stratégique.

L'histoire, la géographie, une réalité linguistique unique où le français parlé par une majorité de citoyens côtoie respectueusement l'anglais et 73 autres langues parlées dans les rues de la ville, la convivialité qui existe entre les 120 communautés ethnoculturelles qui font vibrer Montréal, le niveau de solidarité sociale tout à fait exceptionnel pour une grande ville en Amérique du Nord, l'ouverture sur le monde, la candeur et la générosité que le reste de la planète nous reconnaît d'emblée ; tous ces facteurs et bien d'autres constituent un microclimat et un bouillon de culture très riches qui nourrissent un acharnement à créer, à inventer, à se singulariser, à s'afficher. La création contemporaine à Montréal est d'une richesse, d'une variété et d'une qualité exceptionnelles pour une agglomération de cette taille.

Mais on n'y prête pas suffisamment atten-

tion. On se convainc que tout cela est spontané, irrépressible et indéfiniment renouvelable.

Ce serait dommage que nous persistions dans cette bienheureuse inconscience. Ce serait un gaspillage d'opportunités que nous ne devrions plus nous permettre alors que l'économie de notre ville reste encore assez pauvre, assez bancal et assez vulnérable aux vents imprévisibles d'une mondialisation fondée sur la compétition.

Je suis convaincu que Montréal sera une métropole culturelle ou ne sera pas une métropole, point.

Il y a urgence à faire partager cette conviction. (...)

Il faudrait que la politique culturelle de Montréal soit, à l'instar de celle de Barcelone, une politique fondatrice de l'action de la ville pour que la dimension culturelle soit obligatoirement prise en compte dans toutes les décisions stratégiques et dans l'action quotidienne de l'hôtel de ville.

La création contemporaine à Montréal est d'une richesse, d'une variété et d'une qualité exceptionnelles pour une agglomération de cette taille.

Il faut aussi que nous ayons à notre disposition des outils facilitant et soutenant la coopération véritable de tous les acteurs du développement culturel.

Et ces acteurs doivent être nombreux. Ils comprennent, au premier plan, les artistes et les intervenants professionnels du continuum culturel montréalais. Montréal doit reconnaître et célébrer davantage ses artistes. Sur ce plan-là, nous n'en sommes qu'à l'étape des balbutiements malgré les efforts du Conseil des arts et de la Ville. Aussi, quand je vois Benoît Labonté faire afficher en première page du site Web de la chambre de commerce un hommage à René Richard Cyr qui quitte le Théâtre d'aujourd'hui et à Kent Nagano qui vient d'aujourd'hui et à Kent Nagano qui vient d'aujourd'hui, je ne peux que me réjouir et souhaiter que ça marque le début d'une nouvelle ère.

Les acteurs du développement culturel, ce sont aussi les individus et les organismes qui

M. Lévesque nous avait dit : à la prochaine. Il a fallu attendre quinze ans.

Aujourd'hui, je sais que le temps ne sera pas aussi long. Ce soir, je sais qu'aucun peuple ne mérite davantage un pays que les Québécois.

C'est pourquoi ce soir, je sais que notre avenir est à portée de la main.

Je vous invite à inventer, dès demain, la nouvelle route qui nous mènera à notre pays.

Merci. »

1. Ce texte de M. Lisée a été écrit rapidement, dans les minutes qui ont précédé le début du discours du premier ministre. C'est ce qui explique qu'il comporte quelques fautes que l'éditeur a soulignées par la mention « sic ».

façonner l'économie et la vie communautaire de la cité.

Ce sont aussi, bien évidemment, les gouvernements du Canada et du Québec. Il n'existe pas d'exemple de métropoles culturelles de calibre international qui ne soient pas massivement soutenues par leurs ordres de gouvernement supérieurs.

(...)

Enfin et sans doute prioritairement, un développement culturel authentique doit interpeller et engager les citoyens qui ne veulent plus être considérés comme des consommateurs passifs de culture ou comme des figurants, mais bien comme les acteurs de la culture de leur ville.

Évidemment, il faudra trouver de l'argent neuf pour consolider la position de Montréal comme métropole culturelle, mais il faudra aussi trouver des nouvelles manières de faire et envisager des stratégies dont l'empatement soit large.

Au nombre des hypothèses à examiner, je vous propose de réfléchir à celles-ci :

> La confection d'un plan de 10 ans d'investissements public et privé dans les infrastructures culturelles de la ville ;

> Une approche de « zonage culturel » pour le centre-ville et plus spécifiquement pour le Quartier des spectacles une approche qui favorise la mixité des lieux et qui protège la présence des ateliers, des résidences d'artistes et des fonctions culturelles plus fragiles qui sont menacés par la spéculation appréhendée.

D'ailleurs, ce projet du Quartier des spectacles constitue certainement un projet phare pour affirmer la nouvelle dynamique culturelle montréalaise ;

> Un plan visant à nommer davantage d'espaces publics de la ville par des noms d'artistes qui ont marqué son histoire ;

> Un programme énergique pour encourager tous les Montréalais et Montréalaises de moins de 25 ans à participer à la vie culturelle offerte par toutes les institutions présentes dans l'île. Ce programme, destiné à assurer une relève des publics, suppose des réductions de tarif financées en partenariat avec la Ville, les gouvernements et le secteur privé.

> La multiplication des ponts entre les institutions culturelles et les institutions de savoir pour renforcer nos capacités d'innover sur tous les plans dans le domaine de la médiation culturelle et de l'organisation des fonctions culturelles.

ACTUALITÉS

Des cigarettes moins incendiaires

ANDRÉ NOËL

Le Sénat vient d'adopter un projet de loi qui obligera les fabricants de tabac à vendre des cigarettes moins incendiaires d'ici la fin de l'année. La loi a été promulguée hier par le gouverneur générale.

Le Canada devient le premier pays à imposer une telle norme de fabrication. Le but : faire en sorte que les cigarettes s'éteignent si les fumeurs ne les inhalent pas. Une centaine de Canadiens meurent chaque année dans des incendies allumés par des cigarettes qui tombent sur des lits, des fauteuils ou d'autres meubles.

La technique est simple, a expliqué Yves Morin, qui a fait adopter le projet de loi C-260 au Sénat,

mardi soir. « Des bandelettes de papier sont enroulées à intervalles réguliers le long de la cigarette. À moins que le fumeur ne tire une bouffée, la cigarette s'éteint lorsque le feu atteint la bandelette. »

Le Dr Morin, qui a déjà dirigé la faculté de médecine de l'Université Laval, a dit que la loi ne coûterait rien aux contribuables, mais allait éviter des dépenses importantes causées par les incendies, sans compter bien des souffrances.

Dans une lettre adressée à un sénateur conservateur, le ministre de la Santé, Pierre Pettigrew, affirme que les incendies allumés par des cigarettes sont la première cause de mortalité par incendie au Canada. De 1995 à 1999, plus de 14 000 incendies ont été allumés par des cigarettes. Ils ont

tué 356 personnes, en ont blessé 1615 et ont causé pour plus de 200 millions de dollars de dommages matériels.

« Pire encore, les victimes de ces incendies sont souvent parmi les plus vulnérables de la société, c'est-à-dire les enfants, les personnes âgées et les personnes pauvres — et aussi les pompiers qui essaient de les sauver », écrit M. Pettigrew.

Il est exceptionnel qu'un projet de loi privé — comme le projet de loi C-260 — franchisse toutes les étapes jusqu'à la sanction royale. Celui-ci a été déposé par John McKay, député libéral de Scarborough-Est (en banlieue de Toronto), après la mort de trois enfants dans un incendie allumé par une cigarette, à Brampton, en 1998.

« Au Canada, c'est la première fois qu'une norme s'appliquera à la fabrication des cigarettes, a noté François Dampousse, directeur du bureau québécois de l'Association pour les droits des non-fumeurs. L'État de New York a adopté un règlement sur les cigarettes à inflammabilité réduite après la mort de trois pompiers à Brooklyn. »

Le règlement entrera en vigueur en juin dans l'État de New York. D'autres suivront dans d'autres États, affirme le Dr Morin. Selon lui, les compagnies américaines sont prêtes à produire les cigarettes moins inflammables, ce qui n'est pas encore le cas d'Imperial Tobacco, principal fabricant au Canada.

Imperial Tobacco s'est opposé au projet de loi C-260, qui oblige

Santé Canada à présenter un règlement d'ici l'été. Maintenant que la loi est adoptée, la compagnie va collaborer avec Santé Canada pour élaborer ce règlement, a dit hier un porte-parole, Yves-Thomas Dorval.

« Nous devons rencontrer les besoins des fumeurs adultes, a dit M. Dorval. Sinon, ils vont se tourner vers des cigarettes vendues de façon illégales (des cigarettes de contrebande). »

Le député John McKay soupçonne les compagnies de tabac de s'opposer aux cigarettes qui s'éteignent toutes seules pour une raison commerciale : si la cigarette se consume même quand elle n'est pas inhalée, le fumeur doit en allumer une autre. En revanche, il pourra rallumer une cigarette consommée seulement au tiers. Au bout du compte, cela fera des millions de cigarettes vendues en moins chaque année, prévoit le député.

Un chirurgien victime « d'exagération et de préjugés » rentre au travail

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le Collège des médecins du Québec vient de redonner son droit de pratique à un chirurgien plastique de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont en disant que les infirmiers l'ayant dénoncé ont grandement exagéré.

Le Dr Roy Stephan a peut-être employé des méthodes inhabituelles le 25 avril 2003 (alors qu'il était de retour à la table d'opération après un

premier congé forcé d'un an), mais ces méthodes n'étaient pas dangereuses pour autant, estime le comité de discipline, qui lui permet donc de reprendre le bistouri après une radiation préventive de huit mois.

L'été dernier, le 8 juillet, le comité s'était plutôt laissé alarmer par les troubles passés du Dr Stephan. L'organisme savait que son désordre affectif bipolaire (maniacodépression) lui avait déjà valu une première ra-

diation temporaire et plusieurs hospitalisations. Il savait aussi que le chirurgien venait justement d'être interné à nouveau, quelques jours à peine après avoir fait les gestes ayant si vivement inquiété ses collègues.

Après audition au fond, le comité conclut (le 19 mars) néanmoins qu'il est impossible de dire si le Dr Stephan était ou non en état de travailler le 25 avril 2003. Même son psychiatre traitant est incapable d'évaluer s'il

était déjà trop malade ce jour-là. Le Dr Louis Morissette croit par ailleurs que son patient se serait plié à son diagnostic et qu'il sait gérer sa maladie.

La décision précédente du comité affirme au contraire que le Dr Stephan avait déjà annoncé à son psychiatre qu'il reniait sa promesse de se soigner. Il a aussi omis de se doter d'une assurance professionnelle, mentant à ce sujet malgré des pressions répétées de ses supérieurs.

Le comité accorde malgré tout plus de poids au témoignage du médecin qu'à celui des infirmières, qui ont posé, dit-il, un « jugement hâtif et inéquitable sur son état » et exagéré sa désorganisation. Raconter qu'il tenait sa seringue « comme un poignard »

était « inéquitable et inutilement sensationnaliste », reproche encore le comité. Une patiente a bien confirmé avoir hurlé de douleur pendant que le Dr Stephan l'opérait à la main, mais elle dit aujourd'hui ne pas savoir pourquoi, le mal ne s'étant pas révélé si intolérable.

D'après le comité, les infirmières ont eu peur de l'inconnu et cette peur a tout teinté, allant jusqu'à contaminer les patients qu'elles n'étaient plus capables de rassurer. Quant au Dr Stephan, il est encore victime de rumeurs et de craintes irrationnelles, déplore encore l'organisme, qui souhaite que « des moyens d'éducation et de sensibilisation soient pris (par son employeur) pour favoriser une meilleure intégration ».

votre superbe cadeau de Dior vous attend... chez Sears seulement

Exclusivité Sears
Votre cadeau de Dior

Avec tout achat de 35 \$ ou plus de produits Dior, avant les taxes recevez cette élégante prime de 8 pièces : • NOUVEAU! 15 ml de crème lissante jeunesse Capture First Action FPS 8; • NOUVEAU! 10 ml de sérum lissant jeunesse

Capture First Action Serum; • NOUVEAU! Fluide lissant jeunesse Capture First Action Yeux; • EXCLUSIF! Palette Rouge Dior Addict pour les lèvres; • Vernis à ongles Dior Addict en 'rose parallèle'; • 1,2 ml d'eau de toilette en vapo J'adore; • 1,2 ml d'eau de toilette en vapo Higher Energy;

• Pochette à maquillage Dior Parfums

Une prime par client, dans la limite des stocks

DÉCOUVREZ LA CRÈME CORRECTION RIDES CAPTURE R60/80^{MC}

• Après une heure: jusqu'à 60% de réduction de rides*
• Après un mois: 80% des femmes constatent une peau d'apparence plus jeune**. Jour après jour l'essai restructurant de la crème consolide la peau au creux des rides.

30 ml de crème correction rides Capture R60/80. **62 \$;**

50 ml **88 \$**

*Tests instrumentaux réalisés avec la crème riche -n=30 - dernier quartile
** Test réalisé auprès de 100 femmes avec la crème riche

SEARS*

QUALITÉ, BONS PRIX, SERVICE, FIABILITÉ

NEO35C204 © 2004. Sears Canada Inc.